

Table des matières

Présentation et résumé.....	1
Analyse critique de quelques concepts dans « Le Capital ».....	2
Le « capital ».....	2
Exploitation.....	5
Performativité épistémique et militante de la qualification du travail ?.....	7
Travail « abstrait » ou « concret ».....	7
Travail « vivant » et travail « mort ».....	8
Responsabilité limitée et collectif de salariés ignorés par Marx.....	11
Quels acteurs du capitalisme ?.....	11
Analyse critique de trois écrits marxistes récents.....	12
Démarches d'analyse de ces trois écrits marxistes récents.....	13
U. Lojkin (« Définir l'exploitation ») : Appropriation, expropriation et dépossession.....	14
Nouveauté de la société par actions ?.....	20
« abolir l'exploitation » de Emmanuel Renault.....	21
« Pour éviter le désastre : défendre le « travail vivant » et le bien commun » de S. Bouquin.....	24
Annexe : les concepts mobilisés dans nos analyses.....	27
Concepts descriptifs des réalités économiques.....	27
Dialectique « actionnaire-collectif de salariés-salariés ».....	30
Acquisition initiale.....	31
Les trois circuits du capitalisme.....	31
Annexe : « effet de levier » et « Rachat » d'actions.....	33
Investissement à « effet de levier ».....	33
« Rachat » d'actions.....	33
Évaluation de l'impact des effets de levier successifs.....	33
Annexe : crise financière de 1866 évoquée par Marx.....	35

Cet article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique [discussions d'autres approches et sujets](#) de notre cahier de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#).

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez [ICI](#)

Présentation et résumé

Le désir d'écrire cet article est poussé par la parution d'un article de Stephen Bouquin (« Pour éviter le désastre : défendre le « travail vivant » et le bien commun ») et d'un ouvrage d'Emmanuel Renault (« abolir l'exploitation ») au titre plutôt militant et programmatique, mais qui, néanmoins, ne proposent pas grand-chose de consistant pour changer les choses (« éviter le désastre » pour l'un et « abolir l'exploitation » pour l'autre) en commençant par le début, à savoir en partant de la situation actuelle.

Ils font abondamment référence à Marx et à ses concepts, en particulier pour montrer sa clairvoyance anticipatrice sur l'écologie, le patriarcat, etc.. etc.

Nous nous étendons non sur les dénonciations que ces écrits font des réalités économiques (elles sont très pertinentes), mais sur leurs références obligées à Marx, et les concepts qu'ils mobilisent,

Article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle

ex: travail « concret » ou « abstrait », travail « vivant » ou « mort », « exploitation », dialectique « capital-travail », « capital », « capitaliste », etc.

Nous proposons tout d'abord une lecture critique de passages du **Le Capital 1** mobilisant les concepts cités ci-dessus au regard du fonctionnement actuel de l'économie et, si nécessaire, au regard des concepts que nous mettons en avant dans tous nos articles, à savoir : « collectif de salariés », « acquisition initiale » et des deux autres circuits du capitalisme (production et reproduction (1-) de la force de travail et (2-) des moyens de production.). Tous ces concepts sont rappelés dans [l'annexe les concepts mobilisés dans nos analyses](#).

Nous proposons ensuite, dans la thèse de Ulysse Lojkine (« définir l'exploitation »), dans l'article de Stephen Bouquin et l'ouvrage d'Emmanuel Renault, une analyse critique de l'usage de ces concepts marxistes pour considérer les problématiques actuelles, problématiques économiques mais aussi de nouvelles, celles relatives à la nature, au patriarcat, à la race, etc....

En bref, cet article souligne que certains concepts de Marx étaient adéquats pour appréhender et dénoncer les activités capitalistes de son époque, le sont moins aujourd'hui et le sont encore moins pour appréhender des sujets comme l'écologie, les biens communs, les questions de patriarcat et de race dans l'économie capitaliste. Pour ces sujets là, d'autres concepts, plus récents et appropriés, sont aussi à mobiliser.

Analyse critique de quelques concepts dans « Le Capital »

Notre lecture est faite en se référant à la réalité économique actuelle et se limite aux passages du livre 1 du capital mobilisant les concepts suivants ayant des effets épistémiques : « capital », travail « concret » ou « abstrait », travail « vivant » ou « mort », « exploitation ». Cette lecture s'attache aussi à montrer les effets épistémiques de la dialectique « capital-travail » et des acteurs mobilisés, ex : « le capitaliste », « les travailleurs », mais, aussi, « le patron ».

Enfin, cette lecture est faite au regard des [concepts que nous mettons en avant dans tous nos articles](#), à savoir : « collectif de salariés », « acquisition initiale » et les deux autres circuits du capitalisme : (re)production (1-) de la force de travail et (2-) des moyens de production.

Le « capital »

Le système capitaliste se caractérise, entre autre, par un rapport social de domination sur la majorité de ceux qui n'ont que leur force de travail à proposer, les salariés, par une minorité, du fait qu'elle possède privativement les moyens de production.

Toutefois, le raccourci « *le capital est un rapport social* », très souvent évoqué, n'apporte rien¹, mais semble dispenser de considérer « *l'argent-capital* » selon Marx, puis de comprendre, pour les dénoncer, les mécanismes permettant à une minorité de s'approprier exclusivement les moyens de production, « *le capital réel* »², la domination étant ensuite une évidence, car fondée sur cette propriété, droit fondamental, et les droits qui vont avec.

De fait, Marx ne définit pas le « *capital* » comme un « *rapport social* » ! Le sous-titre du volume

-
- 1 Le rapport salarial date au moins du moyen-âge ; voir *Relation salariale et temps du travail dans l'industrie médiévale* de M Arnoux dans la revue *moyen-âge* 2009 (tome CXV). Voir également *Le Capital 1*, Chap 8 paragraphe 5 *La lutte pour la journée de travail normale. Les lois coercitives pour la prolongation de la journée de travail du milieu du XIV^e à la fin du XVII^e siècle.*
 - 2 Qualificatif de Ch. Gide pour différencier « actions » et « capital » : « *Des actions de mines de houille ou de chemins de fer ne sont que les titres représentatifs des capitaux concrets qui travaillent sous forme de puits de mines, galeries, bennes, rails, locomotives, etc. Seulement, il faut prendre garde, quand on fait l'inventaire de la fortune du pays, de ne pas les compter deux fois : – une première fois comme capital en nature, une deuxième fois comme titre ; non, l'un est le capital réel, l'autre n'est que son ombre.* ». (*Principes d'économie politique* (Charles Gide, 1931) P. 93)

1 du « Le capital » est « *Le procès de production du capital* ». Dans son *Avant-propos* Jean -Pierre LEFEBVRE³ et non Marx, généralise le terme : « *Le Capital, notamment le Livre 1, est d'abord un livre qui décrit le capital⁴ comme système économique, dans son fonctionnement « technique », en démontant sous nos yeux ses mécanismes réels, souvent masqués, dissimulés ou travestis par les apparences juridiques ou le discours des économistes* ». Certes, Marx démonte « *sous nos yeux ses mécanismes réels* », mécanismes de l'économie capitaliste, mais dans sa démonstration il n'utilise précisément le mot « *capital* » que pour nommer l'argent qui circule dans le but de « *faire de l'argent* », comme le montre toutes les citations ci-dessous. A aucun moment, il ne définit le « *capital* » comme un « *rapport social* ».

Dans le capital 1 *Chap. IV - Transformation de l'argent en capital*, Marx écrit :

« *La circulation simple des marchandises - la vente en vue de l'achat – sert de moyen pour une fin située hors de la circulation, à savoir l'appropriation de valeurs d'usage, la satisfaction de besoins. Par contre, la circulation de l'argent considéré comme capital est une fin en soi* »

Dans le circuit A-M-A' (« où $A' = A + a$ »), A et A' sont le « *capital* », « *a* » étant « *une survaleur* »,

Dans le circuit M-A-M', A est de la *monnaie*, de l'argent.

En résumé, l'argent ne devient un « *capital* » que lorsqu'il est destiné à « *faire de l'argent* ». Pour cela, il faut qu'il circule. S'il ne circule plus (il est dépensé), il cesse d'être du *capital*.

Dans le circuit général A-M-P-M'-A', A et A' sont le « *capital* », argent destiné à circuler, à être réinvesti⁵ :

« *Si nous examinons enfin A-M., P., M'-A' comme forme spéciale du procès cyclique du capital à côté des autres formes à étudier plus tard. elle se distingue par ce qui suit :*

1°- *Elle apparaît comme cycle du capital-argent, puisque c'est le capital industriel sous sa forme argent, en tant que capital-argent, qui constitue le point de départ du procès total et le point où il revient. La formule elle-même exprime que l'argent n'est pas ici dépensé comme argent, mais seulement avancé, en sorte qu'il est seulement forme argent du capital, capital-argent. Elle exprime en outre que le but déterminé du mouvement est la valeur d'échange, et non la valeur d'usage. »*

Toutefois, « *L'argent ne devient pas capital sans prendre la forme de la marchandise.* ». Marx précise : « *« des moyens de production et de subsistance appartenant au producteur immédiat, au travailleur même, ne sont pas du capital... Ils ne deviennent capital qu'en servant de moyens d'exploiter et de dominer le travail »*⁶. L'étape M-P-M' est donc nécessaire et c'est dans cette étape qu'il faut analyser le « *rapport social de production* » (le rapport salarial) ET l'appropriation exclusive des moyens de production au fin « *d'exploiter et de dominer le travail* » : Le raccourci capital = rapport social n'a aucun intérêt épistémique. Son intérêt n'est que rhétorique.

Pour Marx, le capitaliste est celui qui fait circuler son argent pour faire de l'argent : « *C'est comme porteur conscient de ce mouvement [circulation] que le possesseur d'argent devient capitaliste.* ».

Notons que pour maîtriser le circuit général A-M-P-M'-A', notamment M-P-M', il faut maîtriser les moyens de production qui permettent à partir de M et de la force de travail de Produire M'.

3 Daté du le 1er mai 1992

4 Pourquoi ne pas avoir écrit, par exemple, « Le Capital, notamment le Livre 1, est d'abord un livre qui décrit le système économique capitaliste » ?

5 Capital livre 2 (chap 1 Les métamorphoses du capital et leur cycle)

6 Karl Marx, Le Capital - Livre premier. *Le développement de la production capitaliste* - section : *L'accumulation primitive*.

Article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle

Dans le Chap. 6 - *Capital constant et Capital variable* Marx divise le « *capital* » en deux parties : *capital constant* et *capital variable*, mais il s'agit toujours de l'argent qui circule :

« *La partie du capital qui se convertit en moyens de production, c.-à-d. en matériau brut, matières auxiliaires et moyens de travail, Je l'appellerai capital constant.* ». L'argent prend « *la forme de la marchandise* ».

« *la partie du capital convertie en force de travail modifie sa valeur dans le procès de production. ...A partir d'une grandeur constante, cette partie du capital se transforme sans cesse en une grandeur variable. Je l'appellerai capital variable* ». Ce *capital variable* circule en étant convertie en force de travail.

Dans cette même présentation, Marx précise : *Elle [la partie du capital convertie en force de travail] reproduit son propre équivalent et un excédent par rapport à celui-ci, une survaleur, qui peut elle-même varier, être plus ou moins grande.*

Dans *Capital 1, chap 7 Le Taux de survaleur*, le mot « *capital* » nomme également une valorisation : « *Par capital constant avancé pour la production de valeur nous ne comprenons donc jamais - sauf si le contexte indique clairement le contraire - que la valeur des moyens de production consommés dans la production.* ».

Ces rappels de l'usage que fait Marx du mot « *capital* » sont l'occasion de faire deux remarques pour actualiser ses analyses sur deux points : (1-) à propos de la *circulation* du capital « *constant* » et « *variable* », (2-) qui avance de sa poche ce capital « *constant* » et « *variable* » :

(1-) Par définition marxienne, l'argent devient *capital* que s'il *circule* pour « *faire de l'argent* ».

Marx nomme *capital constant* la partie circulante du *capital convertie en moyens de production, c.-à-d. en matériau brut* [ex : le fil], *matières auxiliaires* [ex : l'énergie, le lubrifiant] et *moyens de travail* [ex : la machine à tisser], tous étant « *consommés dans la production* ». *Matériau brut et matières auxiliaires* sont certes circulant et consommés, leur contribution au processus de production étant une partie de M' [ex : un tissu] qui contient la survaleur. Par contre les *moyens de travail* sont simplement usés et durent un temps certain moyennant entretien et réparation éventuelle. En référence à la compréhension commune d'aujourd'hui du mot « *capital* », ces *moyens de travail* sont des biens tangibles, des actifs de l'entreprise que nous assimilons à son capital productif immobilisé, le fil étant un actif vraiment circulant.

Marx nomme *capital variable* la partie circulante du *capital convertie en force de travail*. La combinaison de cette *force de travail* et des moyens matériels issus du *capital constant* permet la mise en œuvre du travail qui est un processus. De même que les *moyens de travail*, la *force de travail* est simplement usée et dure un certain temps moyennant entretien (ex : par le salaire) et parfois reconversion (ex : formation sur le tas).

(2-) Comme le montre [tous nos articles](#), le capital-argent qui circule actuellement en *capital constant* et *variable* n'est que très peu issu des poches du capitaliste : c'est l'argent que fait circuler le collectif de salariés de l'entreprise, sur ordre du capitaliste, pour acheter des *moyens de travail* [ex : la machine à tisser], payer les salaires et taxes (pour entretenir ou faire entretenir la *force de travail*), rembourser des emprunts, argent soit issu du produit des ventes, soit des emprunts (« *capital* » emprunté).

Ces deux remarques font douter de la pertinence épistémique de mobiliser encore actuellement ces concepts de capital « *constant* » et « *variable* ». Nous préférons, à partir du [bilan comptable](#), mettre en exergue ceux qui apportent vraiment du capital dans l'objectif de faire de l'argent en le convertissant en « *actifs* » (colonne « *actifs* » du bilan) : l'actionnaire apporte le « *capital social* »,

qui n'est qu'une « *amorce* » et le collectif de salariés apporte tout le reste mentionné dans la colonne « passif » du bilan. Cet apport du collectif de salariés, largement prépondérant, ne donne pas droit à des titres de propriété de ces « actifs » comme le sont les actions pour ceux qui ont versé le « *capital social* ».

Selon Marx, le « capitaliste » apporte TOUT le capital, peu importe qu'il soit « *constant* » ou « *variable* ». Aujourd'hui, cela est donc faux et la question pertinente est « qui apporte le capital et qui est propriétaire des moyens de production ». La réponse à cette question est déterminante pour connaître et dénoncer le « *rapport social* » caractérisant le système économique capitaliste : Une minorité apporte très peu de capital mais possède tout et, avec ce titre de propriétaire, domine une majorité qui apporte beaucoup de capital mais ne possède rien.

Nous prolongeons cette réflexion dans le paragraphe « *Responsabilité limitée* » et « *collectif de salariés* » ignorés par Marx.

Exploitation

Dans ce paragraphe *Exploitation*, nous analysons la présentation que fait Marx du paragraphe « *Le Procès d'accumulation du capital* » du Chap. XXII - *Transformation de la survaleur*. Nous y mobilisons ensuite notre dialectique « *capitaliste-collectif de salariés-salariés* », le troisième circuit du capitalisme (celui de la production et de la reproduction des moyens de production) et le concept d'*acquisition initiale* afin de prendre en compte toutes les contributions du collectif de salariés citées dans le paragraphe ci-dessus, *Le « capital »*.

Le terme « *exploitation* » est très souvent cité dans le Capital (265 occurrences dans le Capital 1). Il est très majoritairement associé à la force de travail (le terme « *exploitation de la force de travail* » ou de termes similaires sont omniprésents). Il est parfois associé à la machine (« *l'exploitation mécanisée* » (ex : dans le Chap 13 *La Machinerie et la grande industrie*)) et une fois à la nature (« *l'exploitation des richesses naturelles* » (ex : dans le Chap 22 - *Transformation de la survaleur*)).

Toutefois, toute l'analyse de Marx se concentre sur l'accaparement de la survaleur, associé à l'« *exploitation de la force de travail* » (Ex : Voir 12-1 sur l'accumulation « *normale* »).

Pour Marx, seule la survaleur (concrètement, aujourd'hui, les dividendes versés) nourrit l'accumulation du Capital.

Dans notre analyse, nous distinguons « *exploitation* » et « acquisition initiale avec ou sans scrupules » :

« *l'exploitation des richesses naturelles* » évoquée par Marx se décompose en « acquisition initiale sans scrupules » de ressources (ex : terres, eau, minerais, sources d'énergie) ET en « *exploitation de la force de travail* », sans laquelle rien ne se fait, quelle que soit la ressource.

De même, « *l'exploitation mécanisée* » évoquée par Marx se décompose en « acquisition initiale légitime, pour Marx⁷, ou sans scrupules » des machines) ET en « *exploitation de la force de travail* » en utilisant ces machines.

En bref, « *l'exploitation des richesses naturelles* » et « *l'exploitation mécanisée* » se décomposent en « acquisition initiale avec ou sans scrupule » des moyens (ex : machine à tisser) et ressources (ex : le fil, le minerai, l'eau) de production ET, nécessairement, en « *exploitation de la*

7 Dans tous ses ouvrages, il écrit que le capitaliste consacre une partie de sa fortune pour payer locaux, machines, salaires, fil, etc.

force de travail » (ex : de l'ouvrière tisserand ou du mineur de fond)⁸. Dans [tous nos articles](#), nous montrons que l'accumulation du capital se nourrit bien plus de l'« acquisition initiale sans scrupule » que de l'« exploitation de la force de travail » réduite à la captation de la survaleur.

Cette « acquisition initiale » est très sommairement évoquée par Marx, lorsqu'il écrit, dans tous ses ouvrages, que c'est le capitaliste qui paye tout en piochant dans sa fortune. Il décrit là une « acquisition initiale bien méritée », en supposant que sa fortune initiale le soit aussi.

Cette « acquisition initiale » renvoie également à « *l'accumulation initiale* » du chapitre 24⁹, terme que reprennent tous les marxistes à propos du mouvement des enclosures. En fait, Marx, dès le titre « *La prétendue accumulation initiale* » et dans le texte la « *soit-disant accumulation initiale* », montre le mensonge du capitaliste disant qu'il a patiemment accumulé sa fortune. Il s'agit bien, pour nous, d'une « [acquisition initiale sans scrupules](#) »¹⁰.

Certes, pour décrire ce mouvement des enclosures, Marx ne parle pas d'« acquisition initiale sans scrupule » mais de *dépouillement* (« *Mais, de l'autre côté, ces affranchis de fraîche date ne deviennent vendeurs d'eux-mêmes qu'après avoir été dépouillés de tous leurs moyens de production et de toutes les garanties qu'offraient pour leur existence les anciennes institutions féodales* »).

Malheureusement, ni Marx, ni surtout les marxistes ensuite, ne se saisissent de ce concept de *dépouillement* (qui semble signifier que le paysan a été exproprié sans scrupules) ou d'*acquisition [initiale] sans scrupules* (qui suppose que la terre n'était encore la propriété de personne, ex : terre communale) pour vérifier si ce procédé perdure de nos jours. Nous montrons, [dans nos articles](#), que ce procédé perdure et donc que ce concept est à mobiliser non seulement pour les terres et les ressources naturelles, mais surtout, et de manière beaucoup plus importante, pour les moyens de production de toute entreprise, et ce au détriment du collectif de salariés.

L'exploitation doit être analysée dans le cadre général des oppressions¹¹ et dans les trois circuits du capitalisme (voir le paragraphe *les trois circuits du capitalisme* de [l'annexe : les concepts mobilisés dans nos analyses](#)).

En effet, la définition marxienne de l'exploitation est étroite : accaparement de la survaleur en la maximisant par tous les moyens (ex : travail des enfants et des femmes, humains faciles à dominer car déjà dominés pour d'autres « raisons », conditions de travail dont durée, participation minimale à la production et reproduction de la force de travail et à la reproduction humaine en général (dont par l'évasion ou la fraude fiscale), etc....).

Chez Marx, l'exploitation n'est étudié que dans le premier circuit du capitalisme (concrètement, accaparement de survaleur), mais pas dans les deux autres. Toute son analyse est centrée sur « *l'exploitation de la force de travail* » (ex : dans Chap 13 *La Machinerie et la grande industrie* et partout dans le texte), alors que le capitaliste ne participe que très peu à la production et reproduction de cette *force de travail*. La charge de cette production et reproduction est essentiellement assumée par la famille (les femmes) et les services publics de santé et d'éducation.

Pour Marx, toute survaleur est à priori propriété du capitaliste, car elle a été faite en utilisant les

8 Cette « exploitation de la force de travail » est métaphorisée par Marx lorsqu'il écrit que le capital (« *travail mort* ») suce le « *travail vivant* ». Nous l'écrivons dans le paragraphe sur le travail, cette métaphore, aussi réthoriquement séduisante soit elle, rend plus difficile la compréhension des choses.

9 Voir notre analyse plus complète du chapitre 24 *La prétendue accumulation initiale* dans notre article [Les trois jalons caractérisant le capitalisme](#).

10 Voir le paragraphe [acquisition initiale de l'annexe : les concepts mobilisés dans nos analyses](#) et notre article [Permanence de l'appropriation initiale sans scrupules](#)

11 Les cinq visages de l'oppression de I.M. Young : exploitation, discrimination, absence de pouvoir, domination culturelle, violence

moyens de production achetés par celui-ci (Voir XII-1 sur l'accumulation « normale »). A lui de décider ou de convenir de ce qu'il reverse au salarié, en piochant dans sa fortune, censée être le résultat de son accumulation, pour qu'il entretienne sa force de travail.

L'exploitation, au sens marxiste (accaparement de la plus-value), n'est « performante » que si une minorité d'accapareurs exploite une majorité qui travaille. Il y a donc deux conditions pour être un exploiteur performant : (1-) être propriétaire de moyens de production, (2-) ces propriétaires doivent être une minorité, dont la puissance s'appuie sur la propriété et les droits qui vont avec¹².

D'après Marx, le capitalisme industriel, nécessitant de gros investissements, ne pouvait naître qu'à l'initiative d'acteurs déjà très fortunés¹³, donc très peu de monde. Il n'est pas étonnant que Marx ait centré ses écrits sur deux acteurs seulement : « le capitaliste » et les salariés.

De ces deux acteurs est déduite la dialectique « capitaliste-salariés », puis la dialectique « capital-travail », cette dernière très mobilisée de nos jours, à tort selon nous¹⁴, en continuant à mobiliser les qualificatifs du travail choisis par Marx.

Performativité épistémique et militante de la qualification du travail ?

Afin de souligner ce qu'il considère comme une rupture dans le procès de travail au regard des périodes antérieures (esclavage compris), Marx qualifie le travail¹⁵ comme « *abstrait* » ou « *concret* », comme « *vivant* » ou « *mort* ». Aujourd'hui, il est permis de s'interroger sur la pertinence épistémique de ces qualifications, qualifications que Marx oppose deux à deux (abstrait vs concret et vivant vs mort).

Travail « abstrait » ou « concret »

Dans Le Capital livre 1, près de 1000 pages, le terme « travail concret » apparaît seulement 10 fois et « travail abstrait » 6 fois, alors que « travail » seul apparaît 4683 fois. L'importance épistémique de ces qualificatifs semble donc bien relative.

Nous retenons deux citations du *Chap. 1 - La Marchandise* :

*« Tout travail est pour une part dépense de force de travail humaine au sens physiologique, et c'est en cette qualité de travail humain identique, ou encore de travail **abstraitement** humain, qu'il constitue la valeur marchande. D'un autre côté, tout travail est dépense de force de travail humaine sous une forme particulière déterminée par une finalité, et c'est en cette qualité de travail utile **concret** qu'il produit des valeurs d'usage »*

Cette première citation est assez neutre, même s'il y a une évolution des termes de *dépense de force de travail humaine au sens physiologique* à *travail abstraitement humain* en passant par *cette qualité de travail humain identique*¹⁶ pour en déduire que cette donnée commune à tout travail (la *dépense de force de travail*) permet de déterminer une valeur marchande.

La deuxième citation souligne une sorte de conflictualité, de contradiction, entre travail

12 C'est l'objet du paragraphe *Quels acteurs du capitalisme ?* que de considérer les acteurs du capitalisme du temps de Marx et d'aujourd'hui, pour montrer comment les deux conditions d'une exploitation performante sont remplies aujourd'hui.

13 Marx Le Capital chap 24 *La prétendue « accumulation initiale »* 1. *Le secret de l'accumulation initiale*. Voir notre analyse dans l'annexe *Th. More et K. Marx sur l'accumulation initiale* de notre article *Les trois jalons caractérisant le capitalisme*.

14 Voir le paragraphe *Dialectique « actionnaire-collectif de salariés-salariés »* de *Annexe : les concepts mobilisés dans nos analyses* et notre article *Dialectique capital-travail, impasse pour changer le capitalisme*

15 Travail : ensemble des activités humaines organisées, coordonnées en vue de produire ce qui est utile; activité productive d'une personne. (Source : Le Robert illustré, 2012.)

16 À savoir que tout travail requiert de la force de travail, ce qui relève de l'évidence.

« abstrait » et « concret » : « Pour exprimer par exemple que ce n'est pas sous sa forme concrète de tissage, mais en sa qualité générale de travail humain, que le tissage forme la valeur de la toile, **on lui oppose** la confection - le travail concret qui produit l'équivalent-toile - et c'est elle qui est considérée comme la forme tangible de réalisation du travail humain abstrait. Il y a donc une deuxième caractéristique de la forme-équivalent : le travail concret y devient la forme phénoménale **de son contraire**, du travail humain abstrait. ».

Toutefois, la quantité et la durée d'un travail, travail dit abstrait, ne servent pas qu'à évaluer sa valeur marchande ou d'échange !

Remarque : valorisation selon Marx mais pas selon Walras¹⁷, pour qui la valeur marchande d'un bien est justement à corrélérer avec son « utilité » (souvent bien « concrète », parfois illusoire ou fantasmée¹⁸) et non avec la quantité de travail nécessaire à sa production¹⁹.

Pour celui, ou plutôt pour le collectif de salariés, petit ou grand, qui organise et fait ce travail, ces paramètres (quantité et durée de travail) n'ont rien d'abstrait : ils sont des plus concrets²⁰. Ces paramètres ne sont abstraits que pour l'économiste ou le financier ou, dans une moindre mesure, pour le gestionnaire qui doit rémunérer le travail (que ce soit celui d'un employé ou d'un sous-traitant).

Par ailleurs, la perception « concrète » d'un travail peut être largement influencée par la nature du bien ou du service produit, ex : (a-) les objets et les services « bullshit », (b-) fabrication d'un bien complexe nécessitant une division du travail, chacun faisant une petite partie.

Bref, cette qualification du travail en « concret » et « abstrait » est, de nos jours, une vue de l'esprit qui ne correspond pas aux réalités vécues et qui parle à presque personne. Ça pouvait parler du temps de Marx, mais ce n'est qu'une rhétorique de nos jours.

Il en est de même de la qualification « vivant » ou « mort », d'autant que le travail « mort » semble envelopper le travail bien concret consacré à l'installation, la mise en œuvre et la maintenance des moyens de production.

Travail « vivant » et travail « mort »

Le travail est un processus humain qui disparaît lorsqu'il est terminé (il ne reste alors que le produit du travail, si c'est une chose tangible, ou rien du tout, si c'est un service). Au regard du langage ordinaire de l'humain ordinaire, le terme « *travail mort* » semble donc un oxymore et « *travail vivant* » un pléonasme.

Dans Le Capital livre 1, près de 1000 pages, le terme « *travail vivant* » apparaît seulement 12 fois et « *travail mort* » 4 fois, alors que « travail » seul apparaît 4683 fois. L'importance épistémologique de ces qualificatifs semble donc bien relative.

Nous retenons trois citations qui apparaissent à partir du *Chap. V - Procès de travail et procès de valorisation* :

17 la *valeur utilité* des théoriciens néoclassiques (Jevons, Menger et Walras, fin du XIXème siècle) est aujourd'hui le paradigme dominant des économistes orthodoxes, et des responsables marketing des grandes entreprises.

18 L'utilité d'un bien, par exemple, d'un produit de luxe, est des plus discutables (ex : acquisition d'un capital symbolique) et la quantité de travail « vivant » et « concret » pour le produire (ex : le « tout fait main ») le valorise (savoir faire, qualité).

19 L'article [Trois valorisations et prévention des crises](#) traite de la valorisation marchande d'une chose : (1-) valorisation marxienne dans la sphère de production, (2-) valorisation walrassienne dans la sphère de l'échange marchand (valorisations (1-) et (2-) attachées à la chose) et (3-) « économie des relations » et non substantielle (A. Orléan dans *L'Empire de la valeur*) dans la sphère financière.

20 Il n'est que de voir les nombreuses considérations sur la durée du travail dans le Capital, et dans bien des luttes actuelles.

Article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle

« Une machine qui ne sert pas dans le procès de travail est une machine inutile. Par ailleurs elle se détériore sous l'effet destructeur des processus chimiques naturels. Le fer rouille, le bois pourrit. Le fil qui n'est pas tissé ou tricoté n'est que du coton qui s'abîme. Pour faire de ces choses des valeurs d'usage réelles, actives, et non pas simplement possibles, il faut que le **travail vivant** s'en empare, les **réveille d'entre les morts**. » (Chap. V - Procès de travail et procès de valorisation)

puis

« En transformant l'argent en marchandises qui servent d'éléments matériels pour former un nouveau produit, ou servent comme facteurs du procès de travail, en incorporant la force de travail vivante à leur objectivité de **choses mortes**, le **capitaliste transforme de la valeur, c'est-à-dire du travail passé, objectivé, mort, en capital**, c'est-à-dire en valeur qui se valorise elle-même, en ce monstre animé, qui se met à « travailler », comme s'il avait le diable au corps. » (Chap. V - Procès de travail et procès de valorisation)

et enfin

« **Le capital est du travail mort**, qui ne s'anime qu'en suçant tel un vampire du travail vivant, et qui est d'autant plus vivant qu'il en suce davantage. » (Chap. VIII - La Journée de travail)

Pour Marx, dans la première citation, il semble qu'une machine ne s'use que si on ne s'en sert pas. Une machine s'use tout le temps, et surtout si on s'en sert. Un travail est absolument nécessaire pour l'installer, l'entretenir, la réparer, etc, et peut importe que ce travail soit qualifié de « vivant » ou de « mort ». Marx parle également de *réveil* (ou résurrection ?) des moyens de production et matières premières par le travail « vivant ». Cela est une évidence et montre plus une complémentarité qu'une opposition.

Dans la deuxième citation, il parle « *de choses [évidemment] mortes* » qui procèdent évidemment d'un « *travail passé, objectivé* », puis, soudain, « *mort* ». Quel apport épistémique ?

Dans la troisième citation, beaucoup plus loin, Marx résume la deuxième citation en reliant directement capital et « *travail mort* », avant de le diaboliser : le travail vivant est ainsi « *sucé* » (et qu'il est d'autant plus vivant qu'il est sucé ? à moins que le travail « *mort* » redevienne vivant grâce à cette suçon du travail vivant comme le laisse penser le terme « *anime* » ?).

Qualifier le travail et/ou le capital de « *vivant* » ou « *mort* » ne facilite pas vraiment la compréhension des choses et nous pouvons nous interroger sur l'objectif épistémique de Marx à utiliser de tels qualificatifs. D'après Marx, les deux facteurs de production sont les moyens de production et la force de travail²¹. La force de travail ne vaut rien et est inutile s'il n'y a pas de moyens de production (ne serait ce qu'une terre ou un local) et c'est bien pour cela que celui qui n'a que sa force de travail à proposer est obligé de se soumettre à celui qui détient les moyens de production²². Sinon, il meurt.

Qualifier le capital de « *travail mort* » et le travail, avec son sens ordinaire, de « *travail vivant* », SI il crée de la survalueur, est une facile rhétorique mais n'apporte rien quant à la compréhension des choses. Mobiliser ces deux termes pour ouvrir des pistes de réflexions et même des propos militants, c'est prendre le risque d'être incompris et surtout de taper à côté.

Pour Marx, selon les deux premières citations mentionnées et bien d'autres, l'argent du capitaliste

21 Dans *Le Capital I*, Chap. V - Procès de travail et procès de valorisation, Marx écrit : « Revenons maintenant à notre capitaliste. Nous l'avions laissé alors qu'il venait d'acheter sur le marché tous les **facteurs nécessaires au procès de travail, les facteurs objectifs ou moyens de production, le facteur personnel ou force de travail**.

22 Comme l'écrit si bien Marx : « La simple métamorphose de l'argent en facteurs objectifs du procès de production, en moyens de production, métamorphose ces derniers en titres légaux, **en droits coercitifs sur du travail d'autrui** » (Chap. IX - Taux et Masse de la survalueur).

devient « argent-capital » s'il est remis en circulation pour faire de l'argent. Concrètement, cette remise en circulation est **nécessairement** faite en convertissant cet argent en moyens de production et matières premières²³.

Dans le chapitre *Explicitation des concepts mobilisés dans nos analyses*, nous citons G. Tiffon²⁴ qui, dans sa thèse, présente ainsi le « travail », « vivant » ou « mort » : « *D. Ricardo pointe que il faut également distinguer le travail directement effectué (K. Marx parle de **travail vivant**), c'est-à-dire le travail de ceux qui produisent des chaussures par ex., et le travail indirectement²⁵ effectué (le **travail mort** chez K. Marx), c'est-à-dire le travail de ceux qui produisent les machines qui vont être utilisées pour produire les chaussures.* ».

Il inclut donc explicitement dans le travail « mort » « *le travail de ceux qui produisent les machines qui vont être utilisées pour produire les chaussures.* ». Mais pour être utilisées pour produire des chaussures, ces machines doivent nécessairement être installées et mises en service dans des locaux qui doivent eux même être préparés pour les accueillir. Ensuite, il est également nécessaire de tout entretenir (locaux et machines), de réparer, etc.. Tout ce travail a pour but, à minima, de conserver ce « *capital réel* »²⁶ que sont les moyens de production, les « actifs » chiffrés dans le *bilan comptable annuel*. Ce « travail » est minimisé par Marx : « *A côté de ces classes principales (les ouvriers de production des biens) prend place un personnel **numériquement insignifiant**, chargé du contrôle de l'ensemble de la machinerie et de sa réparation constante, ingénieurs, mécaniciens, menuisiers, etc* » (Chap . XIII - *La Machinerie et la grande industrie*). Pourtant, ce travail participe grandement à la conservation, et même à l'accroissement, du Capital.

Par contre, de nos jours, ce personnel, et le travail à accomplir, n'est plus du tout insignifiant, comme le souligne un récent article du journal Le Monde (du 15-01-24) : « *En revanche, les nouveaux emplois créés sont toujours d'une plus grande qualification car ils accompagnent le progrès technique : besoin d'emplois pour la maintenance et l'évolution de la mécanisation, emplois de contrôle, de réglage et de surveillance des machines, emplois dans l'informatique et la gestion des réseaux...* ».

Nous pourrions situer le « *travail vivant* » et le « *travail mort* » respectivement dans le premier circuit du capitalisme (celui de la production de survaleur, « *c'est-à-dire le travail de ceux qui produisent des chaussures par ex* ») et dans le troisième circuit du capitalisme (celui de la production et reproduction des moyens et ressources de production, « *c'est-à-dire le travail de ceux qui produisent (installent, maintiennent) les machines .. utilisées pour produire les chaussures.* »).

Toutefois, situer ainsi le travail dans ces deux circuits, ne rend plus nécessaire de le qualifier de « vivant » ou de « mort », d'autant que le travail dans le troisième circuit contribue plus que la survaleur du premier circuit à l'enrichissement du capitaliste : il maintient et augmente le « *capital réel* » du capitaliste.²⁷

23 Cette « nécessité » est soulignée par Marx dans « Das Kapital, Band 2, Abschnitt 1, 1.4 Der Gesamtkreislauf » : « *Geldmachen ist das treibende Motiv. Produktion erscheint nur als **notwendiges Übel** dazu.* » soit « *Gagner de l'argent est le motif moteur. Pour cela, la production n'apparaît que comme un mal **nécessaire*** ».

24 *La création de valeur par le client : de la marchandise service à la théorie du néo-surtravail* soutenue le 30-11-2009

25 Les qualificatifs « *direct* » et « *indirect* » de Ricardo sont beaucoup plus parlant : le travail *direct* est celui du premier circuit du capitalisme, celui de la génération de la survaleur, et le travail *indirect* est celui du troisième circuit du capitalisme, celui de la production et reproduction des moyens de production. Voir le paragraphe [les trois circuits du capitalisme](#).

26 Qualificatif de Ch. Gide pour différencier « actions » et « capital » : « *Des actions de mines de houille ou de chemins de fer ne sont que les titres représentatifs des **capitaux concrets** qui travaillent sous forme de puits de mines, galeries, bennes, rails, locomotives, etc. Seulement, il faut prendre garde, quand on fait l'inventaire de la fortune du pays, de ne pas les compter deux fois : – une première fois comme capital en nature, une deuxième fois comme titre ; non, l'un est le **capital réel**, l'autre n'est que son ombre.* ». (*Principes d'économie politique* (Charles Gide, 1931) P. 93)

27 La croissance des actifs d'une entreprise sans émission d'actions est un facteur très favorable à l'augmentation de leur valeur boursière. Voir en annexe, le paragraphe [Évaluation de l'impact des effets de levier successifs](#)

Responsabilité limitée et collectif de salariés ignorés par Marx

Marx ne mentionne pas du tout les lois sur la responsabilité limitée²⁸ dans ses écrits postérieurs à celles-ci, même à propos de la première crise financière, celle de 1866 en UK, provoquée par ces lois, crise financière qu'il évoque pourtant dans « *Le Capital 1* » (voir notre annexe [crise financière de 1866 évoquée par Marx](#) dans *Le Capital*). Cela peut surprendre (voir également notre article [Capitalisme au 19. siècle - trois évolutions juridiques déterminantes](#)). Évoquer ces lois sur la responsabilité limitée conduit également à mobiliser le concept de « collectif de salariés ». En effet, pour un projet industriel donné avec ses risques financiers intrinsèques, la limitation des risques financiers pour le capitaliste ne peut se faire qu'en les faisant porter sur l'entreprise, son collectif de salariés²⁹. Ce collectif de salariés comprend le « *travailleur global* » que mentionne Marx.

Dans le chapitre 14, Marx parle « *d'un travailleur global, c'est-à-dire d'un personnel ouvrier combiné dont les membres ..* ». Dans le chapitre 11, il écrit « *Cette fonction de direction, de surveillance et de médiation devient la fonction du capital dès que le travail qu'il a sous ses ordres devient coopératif.* » puis « *il (le capitaliste) devient un donneur d'ordre industriel parce qu'il est capitaliste* ». Nous précisons, dans le paragraphe suivant, que, de nos jours (1-) le capitaliste n'est plus un « *donneur d'ordre industriel* » et délègue les « *fonctions de direction, de surveillance et de médiation* » au PdG et à la direction générale et (2-) grâce à la responsabilité limitée, il lui délègue même presque toute la contribution en capital et les risques.

Ces transferts des risques financiers sur le collectif de salariés, non sujet de droit, remet en cause l'interprétation du cycle argent-capital ($A \rightarrow M \rightarrow P \rightarrow M' \rightarrow A'$) et le taux de profit ($TP = \text{survaleur} / (C+V)$). La première question est *qui fournit de sa poche ?*, ou en empruntant personnellement, A ou C+V ? Comme l'écrit Ch. Gide (1931), le capitaliste ne fournit qu'une « *amorce* ».

La prise en compte de ces transferts des risques financiers oblige également à considérer les procédés financiers que permettent ces lois conjuguées à la non existence juridique du collectif de salariés. Deux procédés emblématiques sont décrits dans l'annexe « *effet de levier* » et « *rachat d'actions* ». Le résultat de ceux-ci est, pour le capitaliste, une *acquisition initiale sans scrupules*.

Enfin, la prise en compte de ces transferts des risques financiers nous oblige à reconsidérer les acteurs du capitalisme, à s'affranchir de la [dialectique « capitaliste-salariés »](#) et à opter pour une dialectique « *capitaliste-collectif de salariés-salariés* ».

Quels acteurs du capitalisme ?

« *Le capitaliste* » apparaît 206 fois dans le livre 1 du Capital ; « *les capitalistes* » 22 fois.

Le capitaliste décrit par Marx a les fonctions d'actionnaire ET de PdG ou d'entrepreneur, ce qui l'autorise à faire un lien direct entre le capitaliste et tous les facteurs de production.

Ainsi, Dans *Le Capital 1, Chap. V - Procès de travail et procès de valorisation*, Marx écrit : « *Revenons maintenant à notre capitaliste. Nous l'avons laissé alors qu'il venait d'acheter sur le marché tous les facteurs nécessaires au procès de travail, les facteurs objectifs ou moyens de production, le facteur personnel ou force de travail. De l'œil averti du connaisseur, il a choisi les moyens de production et les forces de travail qui conviennent à son industrie particulière : filature, fabrication de chaussures, etc.* »

28 En France, lois du 23 mai 1863 puis du 24 juillet 1867 ; en Angleterre lois de 1856 à 1862 sur les Joint-Stock Company limited

29 [Y. N. Harari dans SAPIENS](#) décrit cette *ingéniosité* qu'est la « *responsabilité limitée* » : « *Si la société empruntait des millions [ex : pour investir] avant de faire faillite, Armand Peugeot ne devait pas le moindre franc à ses créanciers* »)

Comme dans « *travail salarié et capital*³⁰ » (1848), Marx précise que le capitaliste pioche dans sa fortune personnelle pour effectuer tous ces achats. Le capitaliste, à l'époque de Marx, a une responsabilité illimitée et il risque sa fortune et son honneur. Son acquisition des moyens de production est donc légitime et Marx ne diabolise que ce qu'il se permet du fait de sa propriété : un accaparement maximal de survaleur par une exploitation sans scrupules des travailleurs.

Toutefois, Marx tient à rappeler que l'origine de la fortune « initiale » du capitaliste est diabolique et l'histoire de la « *genèse* » du capitaliste qu'il nous propose est très éclairante (Dans le chap. 24 « *La prétendue « accumulation initiale* », en -4 « *genèse du fermier capitaliste* » et en -6 « *Genèse du capitaliste industriel* »). Nous analysons l'exposé de Marx sur ce qu'il nomme la « *prétendue « accumulation initiale* » dans l'annexe *Th. More et K. Marx sur l'accumulation initiale* de notre article [Les trois jalons caractérisant le capitalisme](#) et montrons, comme Marx, qu'il s'agit de fait d'une [acquisition initiale sans scrupules](#) et non d'une accumulation initiale de survaleur.

Dans ce même article, nous montrons que, de nos jours, [l'acquisition initiale sans scrupules](#) [perdure](#), que **le capitaliste que Marx décrit n'est pas celui d'aujourd'hui**.

En effet, de nos jours, plus qu'à l'époque de Marx, il y a souvent des *genèses de capitalistes* et elles ne sont ni violentes, ni illégales. Elles reposent néanmoins sur des [« acquisitions initiales sans scrupules »](#) fondées sur la même lacune juridique : le principal contributeur des moyens de production qu'est le collectif de salariés n'est **pas sujet de droit**.

De plus, la plupart des écrits économiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, spécialisés ou journalistiques, parlent beaucoup moins du « capitaliste » que du « patron », et de « l'entrepreneur ». C'est aujourd'hui le patron (ou l'entrepreneur ou le PdG) qui est le « *connaisseur* » que Marx décrit comme celui qui « *a choisi les moyens de production et les forces de travail qui conviennent à son industrie particulière : filature, fabrication de chaussures, etc.* » et non le capitaliste comme la famille Bétancourt, grands actionnaires du groupe l'Oréal.

Enfin, ce patron ou PdG, certes nommé et sous les ordres des actionnaires, fait partie du collectif de salariés et c'est grâce et avec ce collectif qu'il a « *l'œil averti du connaisseur* » dont parle Marx.

Enfin, la dialectique « *capital-travail* » ou « *capitaliste-salariés* » ne correspond à aucune réalité : le capitaliste n'a affaire qu'au collectif de salariés (dont les cadres dirigeants qu'il nomme et récuse ad nutum) et les salariés n'ont affaire qu'au collectif de salariés (dont les petits chefs et les DRH, mais aussi tous les collègues). Il n'y a pas de lien entre le capitaliste et le salarié.

Aussi, ce collectif de salariés est à considérer comme un acteur central du capitalisme, dans le cadre, selon nous, d'une dialectique [« actionnaires-collectif de salariés-salariés »](#) et non plus « *capital-travail* » ou « *capitaliste-salariés* ».

Analyse critique de trois écrits marxistes récents

Pour éprouver notre analyse critique de concepts de Marx, nous analysons trois écrits récents dans lesquels il est beaucoup question de travail et d'exploitation et dont le grand intérêt est d'élargir le propos bien au delà de « *l'exploitation de la force de travail* ».

Tout d'abord, nous analysons certains points de la thèse de [Ulysse Lojkine \(« Définir l'exploitation »\)](#) soutenue en Octobre 2023.

Puis, nous analysons un [ouvrage d'Emmanuel Renault \(« abolir l'exploitation »\)](#) et un article de

30 « *Le capitaliste achète avec une partie de sa fortune actuelle, .. la force de travail du tisserand tout comme il a acquis, avec une autre partie de sa fortune, la matière première, le fil, et l'instrument de travail, le métier à tisser* »

[Stephen Bouquin \(« Pour éviter le désastre : défendre le « travail vivant » et le bien commun »](#)), aux titres plutôt militants et programmatiques, mais qui, néanmoins, ne proposent pas grand-chose de consistant pour changer les choses en commençant par le début, à savoir en partant de la situation actuelle.

Dans notre chapitre *Analyse critique de quelques concepts dans « Le Capital »*, nous nous interrogeons sur la performativité épistémique et militante de qualifier le *travail* en « vivant » ou « mort », en « concret » ou « abstrait ». Les concepts « exploitation » et « accumulation » nous semblent plus robustes pour élargir les analyses de Marx aux réalités actuelles.

Les démarches de ces deux auteurs sont néanmoins très similaires :

(1-) Un titre annonciateur donnant l'espoir d'une solution qui va casser la baraque,

(2-) L'actualisation et l'approfondissement de concepts marxistes ou prisés par les marxistes (dont « travail vivant » pour S. Bouquin et « exploitation » et « accumulation » pour E. Renault),

(3-) Cela est fait en démontrant que ces concepts peuvent être mobilisés sur les sujets « nature-écologie », « patriarcat » et catégories opprimées, bref à propos des luttes actuelles, socialement et académiquement porteuses,

(4-) L'orthodoxie marxiste est démontrée en montrant que, d'ailleurs, Marx y a déjà pensé, en particulier dans ses « écrits de jeunesse » et autres « Grundrisse ».

(5-) Profession de foi que cette actualisation et approfondissement de ces concepts fondateurs permettent des discours beaucoup plus convaincants qui rallient les masses grâce à la *convergence des luttes* écologiques, sociales et économiques³¹.

Malheureusement, ces discours, aussi argumentés soient ils, sont toujours fondés sur des énoncés moraux qui ne font pas le poids en face des droits fondamentaux de la propriété (usus, fructus, abusus). Les faits sont là, rappelés dans ces trois écrits : depuis les années 1990, puissance du capital et inégalités croissent, les droits sociaux régressent et les conditions de travail se détériorent. Il est donc temps de questionner les discours qui ne font vibrer que la corde sensible de l'injustice.

C'est en mobilisant nos concepts des [« trois circuits du capitalisme »](#), [« d'acquisition initiale »](#), de [dialectique « actionnaires-collectif de salariés-salariés »](#) que nous considérons les sujets abordés par ces trois articles.

Nous résumons notre démarche dans le paragraphe suivant, avant de consacrer un paragraphe à chaque ouvrage cité pour les analyser en mobilisant cette démarche.

Démarches d'analyse de ces trois écrits marxistes récents

Le premier circuit du capitalisme est celui du *processus de production* et mise à disposition de biens et de services, circuit générant donc la survalueur et seul circuit vraiment étudié par Marx. Nous pouvons distinguer, comme U. Lojkine, ce qui est à l'intérieur ou à l'extérieur de ce circuit.

Mobiliser le troisième circuit du capitalisme, celui de la production et de la reproduction des moyens de production, permet de prendre en compte tous les moyens et toutes les ressources nécessaires à la production, qu'ils soient encadrés ou internes au premier circuit du capitalisme (*ex : les locaux et les machines utilisés pour produire les biens et services contenant la valeur ajoutée*), ou externes (*ex : ressources naturelles minérales ou vivantes, réseaux d'énergie, routier*,

³¹ « ce concept [d'exploitation] est porteur d'alliances larges dont nous avons besoin » pour E. Renault. « La défense du « travail vivant » représente dès lors un combat écologique en soi. Raisonner de la sorte permet non seulement d'articuler combats sociaux et écologiques mais nous amène aussi à intégrer la production et ses finalités dans la réflexion et l'action » et enfin « le temps peut s'accélérer sous l'impulsion d'une mobilisation écologique civique et sociale » pour S. Bouquin.

ferroviaire). Ces moyens et ressources nécessaires à la production sont conjugués à la force de travail dans le premier circuit pour générer la survaleur.

Mobiliser le deuxième circuit du capitalisme, celui de la production et reproduction de la force de travail³², permet de prendre en compte tous les contributeurs de cette force de travail, qu'ils soient encadrés ou internes au premier circuit du capitalisme (ex : la formation permanente, le versement du salaire), ou, surtout, externes (ex : mère et famille, services publics de santé et d'enseignement).

Dans ces trois circuits, notre approche permet de mettre en avant tous les contributeurs : (1-) le contributeur interne qu'est le collectif de salariés, (2-) le contributeur plutôt externe qu'est l'actionnaire, (3-) les contributeurs externes que sont, liste non exhaustive, la nature, la mère et la famille, l'État et ses services, les communautés paysannes³³. Pour cerner correctement le contributeur interne, nous remplaçons la dialectique traditionnelle « capital-travail » (ou « actionnaires-salariés ») par la dialectique [« actionnaires-collectif de salariés-salariés »](#).

En outre, cette approche cherche à savoir ce qui permet que certains de ces contributeurs soient lésés. Deux raisons sont envisagées : (1-) contributeur non sujet de droit (ex : collectif de salariés, la nature, les communautés paysannes, la famille), ce qui fait que ce à quoi il contribue est, à sa genèse, propriété de personne et peut donc faire l'objet d'une [acquisition initiale](#) par d'autres, (2-) État plus ou moins soucieux de financer ou d'obliger à financer (ex : par l'impôt) des biens et services communs (ex : santé, éducation) ou de les céder à vil prix (ex : concessions d'exploitation d'une ressource naturelle, privatiser des infrastructures ou des services, etc., alors objets d'appropriation ou d'expropriation).

Enfin, nous notons que l'approche de U. Lojkine et de E. Renault, mobilisant les concepts d'« exploitation » et d'« accumulation » permet plus facilement de prendre en compte notre propre analyse « au prisme des moyens de production » que l'approche de S. Bouquin mobilisant le concept de « travail vivant ».

U. Lojkine (« Définir l'exploitation ») : Appropriation, expropriation et dépossession

La thèse de U. Lojkine a un objectif de recherche académique. De ce fait, elle mobilise de nombreux concepts³⁴. Pour notre article, l'intérêt de cette thèse est d'élargir et d'approfondir le concept d'exploitation bien au delà de l'« exploitation de la force de travail » particulièrement étudiée par Marx dans « *Le Capital* », « référence première » de cette thèse³⁵ et de notre article.

Pour notre propos, cette thèse a le grand intérêt de distinguer et d'étudier d'autres procédés d'exploitation, dont ce que nous nommons avec les libertariens³⁶ (!), « acquisition initiale » (avec ou sans scrupules) et que U. Lojkine nomme, en mobilisant de nombreux auteurs, « extraction » « dépossession », « appropriation », « expropriation », tout en faisant état, comme nous, d'une similitude avec ce que Marx nomme « *La prétendue accumulation initiale* »³⁷.

32 Circuit proposé par Tithi Bhattacharya en mobilisant M. Lebowitz ; voir notre article [les trois circuits du capitalisme](#)

33 Ex : victimes du mouvement des enclosures ou des colonisations.

34 Comme « travail contribué » et « travail commandé » sur lesquels nous ne nous étendons pas.

35 « *Le Capital, qui sera donc ma référence première* » « *La théorie de l'exploitation des quatre livres du Capital peut en effet être lue comme une réponse au problème de la définition d'un concept critique du capitalisme qui soit distributif et relationnel, combinant distribution et domination. Comme je l'ai évoqué plus haut, l'exploitation y est définie de manière distributive, comme appropriation du surtravail* » (U. Lojkine (« Définir l'exploitation », page 21))

36 Voir notre article [casser le capitalisme avec les libertariens et Locke](#)

37 Voir notre article [Les trois jalons caractérisant le capitalisme](#) ainsi que le paragraphe [acquisition initiale](#)

Article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle

U. Lojkin passe en revue de nombreuses *extractions, dépossessions, appropriations, expropriations* passées et actuelles³⁸. A l'instar de Marx à propos de « *l'exploitation de la force de travail* », il analyse finement les procédés utilisés³⁹.

Nous analysons donc quelques propos de cette thèse en mobilisant nos concepts des [trois circuits du capitalisme](#), d'[acquisition initiale](#) et de [collectif de salariés](#), et en nous appuyant sur l'approche présentée au paragraphe précédent.

*Remarque : selon nous, cette mobilisation de nos concepts pour analyser ce qui est extérieur à « la production exploitée » peut être reprise pour analyser à nouveau frais ce qui est intérieur à « la production exploitée », ce que permet moins, de fait, les concepts extractions, dépossessions, appropriations, expropriations*⁴⁰.

U. Lojkin souligne une exploitation devenue « *extractive* » : « *dans le capitalisme contemporain, l'exploitation a tendance à devenir extractive. L'extraction se définit par l'extériorité réciproque de l'exploitation et de son objet* » (page 355) :

En citant Antonio Negri et Michael Hardt, « *De nos jours, l'accumulation capitaliste est toujours plus extérieure au processus de production, de sorte que l'exploitation prend la forme d'une expropriation du commun* »⁴¹, U. Lojkin semble prendre en compte les biens *communs*, qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine, ex : ressources naturelles, réseau routier,

en citant ensuite Sandro Mezzadra et Brett Neilson : « *L'extraction au sens large désigne les formes et les pratiques de valorisation et d'exploitation qui se constituent lorsque les opérations du capital rencontrent des structures de coopération humaine et de sociabilité qui leur sont extérieures.* »⁴² (page 356), U. Lojkin semble prendre en compte les *structures de coopération humaine et de sociabilité* qui contribuent à ces biens ou services *communs*, ex : hôpitaux, écoles publiques, aménagement du territoire.

Cette approche en deux temps est fondée sur la dialectique : « *D'une part, le capital extractif ; de l'autre, la production exploitée* » (page 356) et le lien entre les deux termes est qualifié de *parasitaire* : « *Au lieu d'un organe qui fonctionne au sein du corps capitaliste, la force de travail biopolitique devient de plus en plus autonome tandis que le capital se contente de rôder autour comme un parasite avec ses régimes disciplinaires, ses instruments de capture, ses mécanismes d'expropriation et ses réseaux financiers.* »⁴³

Nous reformulons cette approche, pour expliciter « *le capital se contente de rôder. comme un parasite* » :

(1-) en considérant le premier circuit, circuit d'exploitation des moyens et ressources de production et de la force de travail pour produire des biens et des services sources de survaleur, circuit de la « *production exploitée* »

(2-) et en considérant et en étendant (a-) le deuxième circuit du capitalisme, celui de la production et de la reproduction humaine, et (b-) le troisième circuit du capitalisme, celui de la

38 Sauf au moins une, pourtant la plus courante, mais la plus discrète : en permanence, l'acquisition initiale des moyens de production auxquels le capitaliste n'a pas du tout contribué

39 Sauf ceux permettant l'acquisition initiale des moyens de production, dont les procédés financiers emblématiques que sont les [investissement à effet de levier](#), le rachat avec effet de levier (L.B.O.) et le « [rachat](#) » d'actions par l'entreprise

40 Nous montrons que cette analyse à nouveau frais permet de mettre en exergue l'acquisition initiale sans scrupule par le capitaliste des moyens de production auxquels seul le collectif de salariés a contribué.

41 Antonio Negri et Michael Hardt, *Commonwealth, op. cit.*, partie III, chap. 1, § « *L'exploitation biopolitique* », p. 206.

42 Sandro Mezzadra et Brett Neilson, *Politics of operations, op. cit.*, chap. 1, § « *An extractive capitalism ?* », p. 44.

43 Antonio Negri et Michael Hardt, *Commonwealth, op. cit.*, partie III, chap. 1, § « *L'exploitation biopolitique* », p. 206.

production et reproduction des moyens (et ressources) de production :

(a-) Le deuxième circuit est étendu en considérant dans celui-ci toutes « *les structures de coopération humaine et de sociabilité* » contribuant à la production et à la reproduction de la force de travail (ex : mère et famille, services de santé, services d'éducation) et plus généralement fournisseurs de services *communs*.

(b-) Le troisième circuit est étendu en considérant dans celui-ci « *la nature* » et toutes « *les structures de coopération humaine et de sociabilité* » contribuant à la production et à la reproduction de moyens et ressources de production et plus généralement de biens *communs*.

Remarque : Ces prises en compte (a-) et (b-) de ces « extérieurs » dans les deuxième et troisième circuits permettent de les situer simplement dans deux fondements de l'analyse marxiste : (1-) les deux facteurs de production que sont les moyens et ressources de production et la force de travail, (2-) le cycle ou circuit de la génération de survaleur grâce à la conjugaison de ces deux facteurs, survaleur accumulée (recyclée), ou non, en capital. La prise en compte de ces entités extérieures permet d'analyser de la même manière l'extraction, qu'elle soit intérieure ou extérieure, en mobilisant le « collectif de salariés » plutôt que les salariés, et le concept « d'acquisition initiale ».

Sur ordre et pour le compte du capitaliste, l'entreprise, son collectif de salariés, peut *déposséder, s'approprier, exproprier* aussi bien de la force de travail à laquelle il ne contribue que très peu⁴⁴, que des moyens et ressources de production auxquels il ne contribue également que très peu⁴⁵.

Surtout dans le troisième circuit, *l'appropriation* est en fait souvent une « *acquisition initiale sans scrupule* » d'un moyen ou d'une ressource qui n'est encore la propriété de personne, car, en général, son contributeur n'est pas sujet de droit (ex : la nature pour une ressource, le collectif de salariés pour l'investissement d'une nouvelle machine).

Enfin, U. Lojkin souligne que « *le commun n'appartient encore à personne* » :

« *Le commun est autonome au sens où il est premier sur son exploitation, ce que traduit également la métaphore de la terra nullius (territoire nouveau qui, à sa découverte, n'appartient encore à personne) :* » (page 356)

Sous la domination de la finance et de ses instruments de plus en plus complexes, le capital est accumulé avant tout par la capture et l'extraction de valeur qui est comme trouvée là, un don de la nature, terra nullius. »⁴⁶(page 356)

Effectivement, la croissance du capital provient « *avant tout* » des *acquisitions initiales*⁴⁷ et peu de l'extraction recyclée de la survaleur. La mobilisation de nos trois circuits permet de bien distinguer l'*extraction de valeur* ajoutée dans le premier circuit et la « *capture* » : une acquisition de facteurs de production, de « *capital réel* »⁴⁸, dans le cadre du troisième circuit, et de force de travail dans le cadre du deuxième circuit. Cette « *capture* » est une *acquisition initiale sans scrupules* lorsque ce bien est « *un don de la nature, terra nullius.* ». Une fois cette acquisition faite, l'ajout de la force de travail dans le cadre du premier circuit, permet in fine « *l'extraction de valeur* » ajoutée, comme avec les moyens de production auxquels a contribué principalement le collectif de salariés.

44 Le collectif de salariés y contribue par les salaires, les charges sociales, l'impôt sur les bénéfices, etc.. Le capitaliste y contribue par la « flat tax » sur les revenus du capital. Les salariés et citoyens en général y contribuent énormément.

45 Le capitaliste n'y contribue QUE par le capital social, une « amorce » selon *Ch. Gide (1931)* le collectif de salariés, au profit exclusif du capitaliste, contribue beaucoup aux moyens de production internes (locaux, machines) néanmoins propriété du capitaliste, mais contribue parfois très peu aux ressources « naturelles » et aux infrastructures. Les salariés et citoyens en général, « la nature », les régions et pays plus ou moins pillés y contribuent énormément.

46 Antonio Negri et Michael Hardt, *Assembly*, op. cit., chap. 10 - « *Finance captures social value* », p. 159.

47 Concrètement, accroissement du « *capital réel* », des actifs inscrits au bilan comptable, favorisant la valeur boursière des actions.

48 *Charles Gide (1931). Principes d'économie politique.* (P. 93)

Article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle

En mobilisant David Harvey, U. Lojkin donne une perspective historique à la dépossession :

C'est le géographe marxiste David Harvey qui a introduit dans le débat contemporain le concept d'accumulation par dépossession. »

« Il le définit comme la poursuite, à l'ère néolibérale, de l'accumulation par expropriation qui, pour Marx, était seulement une accumulation primitive. Il en distingue quatre modalités : la privatisation, la financiarisation, la manipulation des crises, la redistribution par l'État. » (p. 357)

David Harvey, et U. Lojkin en le citant, souligne la continuité de ce qu'il appelle *dépossession* qui aurait commencé au moyen-âge et qui est le plus souvent une acquisition initiale sans scrupule. En effet, les terres *expropriées (dépossessionnées)* étaient de fait la propriété de personne : elles étaient communes ou allouées. Il s'agit donc d'un processus d'acquisition initiale plutôt sans scrupules et violente (Marx parle de « *mode de propriété privée - moderne - sur des domaines pour lesquels ils (les seigneurs) n'avaient que des titres féodaux* »^{49 50}, « *lois sur le clôturage des terres communales* »)

Nous devons également mentionner l'inverse de cette dépossession (l'interdiction de possession) durant le moyen-âge, avant même « *la prétendue accumulation initiale* » (mouvement des enclosures) dénoncée par Marx (et par Th. More et J. Locke avant lui) : l'interdiction faite au peuple de posséder four ou moulin, moyens de production, et obligation pour eux d'utiliser le four banal et le moulin banal, propriété exclusive du seigneur, moyennant le payement d'une taxe, le « ban ».

Par contre, nous proposons d'explicitier autrement que D. Harvey les *modalités* de la *dépossession (la privatisation, la financiarisation, la manipulation des crises, la redistribution par l'État. »)* modalités renvoyant à des réalités bien trop complexes pour saisir l'essence de cette dépossession.

Nous proposons de décrire différentes modalités (1-) au prisme des deux questions « qui contribue et qui s'approprie les moyens et ressources de production (et comment ?) » et (2-) en distinguant bien, d'une part l'acquisition initiale « au mérite » ou « sans scrupules » et d'autre part le transfert de propriété au juste prix ou non (ex : le vol)⁵¹.

La « *dépossession* » capitaliste use de toutes ces modalités, aussi bien vis à vis de la nature, d'une communauté paysanne, que du « collectif de salariés » d'une entreprise et de l'État. Néanmoins, « *l'acquisition initiale sans scrupules* » au détriment du « collectif de salariés » nous semble, en volume et de nos jours, la modalité prépondérante⁵². Cette modalité est discrète, car financière et légale, et utilise les procédés financiers « *à effet de levier* » et « *rachat d'actions* ».

Un exemple « *d'accumulation par dépossession* » donné par U. Lojkin (entreprises publiques privatisées à un prix bradé) permet d'illustrer les modalités que nous proposons :

« L'accumulation par dépossession a donc pour objet des ressources déjà existantes, contrairement à l'accumulation par exploitation qui est productive. Concrètement, un propriétaire de richesses peut s'enrichir en achetant à bas prix des biens extérieurs au capitalisme, comme des entreprises publiques ou des ressources naturelles jusque là gérées en commun »(p. 357)

Tout en étant d'accord, nous pouvons apporter plusieurs précisions :

Les « *ressources déjà existantes* » dont parle U. Lojkin, sont, exemples donnés, des

49 Ex : Paragraphe 2 *Expropriation de la population rurale* du chapitre 24 « *La prétendue acquisition initiale* »

50 Dont l'obligation de protéger leurs sujets et donc l'interdiction de les expulser.

51 Voir à ce propos nos articles [qui paye et qui s'approprie les moyens de production](#) et [Permanence de l'appropriation initiale sans scrupules](#), ainsi que le paragraphe [acquisition initiale](#)

52 Voir le constat, dans nos articles, du [cumul des effets de levier dans le bilan comptable](#) (ratio entre « capital social » (unique contribution du capitaliste) et montant des actifs (propriété du capitaliste), ex : supérieur à 20 pour le groupe Carrefour).

« entreprises publiques ou des ressources naturelles », toutes « jusque là gérées en commun ».

« jusque là gérées en commun » implique que ces ressources sont déjà considérées comme des propriétés communes ou collectives. Elles sont d'ailleurs vendues par la collectivité (l'État), *achetées à bas prix*. Ces transferts de propriété sont très visibles et soulèvent parfois l'indignation. Les exemples sont nombreux (en France, en ex URSS).

Toutefois, nous ne devons pas oublier les ressources existantes ou en cours d'élaboration qui ne sont encore propriété de personne, au sens juridique de sujet de droit⁵³. Ces ressources peuvent faire l'objet d'une « *acquisition initiale* » avec ou sans scrupules par le capitaliste. Il y a accumulation mais pas, littéralement, de dépossession. Cela a été le cas durant tout le mouvement des enclosures (titre féodal des terres remplacés par titre de propriété privée) et lors de la colonisation⁵⁴.

Cela est surtout le cas dans l'entreprise : le collectif de salariés, non sujet de droit, contribue beaucoup plus que le capitaliste aux moyens de production. Néanmoins, seul le capitaliste en est de fait propriétaire et ce sans aucune formalité particulière, mais en usant de procédés financiers appelés « *effet de levier* » et « *rachat d'actions* ». Ce « capital constant » ou ce « *capital concret ou réel* » (*Ch. Gide 1931*) est acquis par le capitaliste sans que rien ne sorte de sa poche ou d'un emprunt qu'il a lui-même contracté, donc sans prendre de risques.

En outre, la prise en compte des trois circuits apporte un éclairage différent au débat Harvey vs *post-opéraïstes* qu'expose U. Lojkin.

« *L'analyse du néolibéralisme par David Harvey comme 'accumulation par dépossession' est l'une des descriptions les plus influentes des mécanismes par lesquels l'accumulation primitive se poursuit. En concevant les modes contemporains d'extractivisme comme un procès continu d'accumulation primitive, on risque néanmoins de rester flou sur la nature de l' 'extérieur' d'où la valeur est extraite et accumulée, et d'occulter, en particulier, l'extraction des formes du commun qui résultent de l'interaction sociale et de la coopération. [...] Il faut révéler comment le commun est exproprié et accumulé, mais il est tout aussi important, ou même plus, de rechercher comment, socialement, il est produit.* »⁵⁵ (p. 358).

Ce débat devient plus concret en revenant aux fondamentaux marxistes que sont les deux facteurs de production sur lesquels reposent l'exploitation : (1-) moyens et ressources de production et (2-) force de travail, mais également en *recherchant* les contributeurs de ces facteurs de production, ce qui revient à *rechercher comment, socialement, tout cela est produit*.

Nous croisons donc les termes clés de « *accumulation par dépossession* » et de « *accumulation par exploitation* » mobilisés par U. Lojkin avec nos trois circuits du capitalisme et les contributeurs des deux facteurs de production (moyens&ressources de production et force de travail) que sont le capitaliste, le collectif de salariés, la nature, les autres organisations sociales concernés par la production de ces deux facteurs :

L'accumulation par dépossession ne concerne que le troisième circuit du capitalisme, celui de la production et reproduction des moyens et ressources de production.

l'accumulation par exploitation concerne le premier circuit, celui de la production de survaleur, le seul étudié exhaustivement par Marx,

53 « le système juridique est fait d'un ensemble d'objets de droit ... et de sujets de droit - les individus et les personnes morales -, ces derniers ayant des droits sur les objets de droit » (J.P. Robé, *L'entreprise et le droit*, Puf, collection *Que sais-je ?* N°3442)

54 Des appropriations tout à fait similaires ont eu lieu en Amérique au détriment des indiens, chassés de leurs terres de chasse, et en Afrique : les terres communes de cultures vivrières sont accaparées par les industriels de l'agro-alimentaire pour y faire des cultures de rente, les autochtones devenant leurs ouvriers agricoles (René Dumont « *L'Afrique noire est mal partie* » (1962)).

55 Antonio Negri et Michael Hardt, *Assembly*, op. cit., p. 179-80.

La force de travail nécessaire pour exploiter les ressources objet de l'*accumulation par dépossession* concerne le deuxième circuit, celui de la production et reproduction de la force de travail.

Nous pouvons alors reprendre [la même analyse que ci-dessus](#) à propos des citations de la page 356, et la compléter pour prendre en compte *l'autonomie du travail productif* mis en avant par les « *post-opéraïstes* » :

« *Les post-opéraïstes veulent ainsi infléchir la théorie de Harvey pour montrer que le modèle classique de reproduction élargie n'est plus en vigueur car le travail productif est devenu autonome, de sorte que le profit capitaliste est désormais lui-même une forme de dépossession.* (p. 358).

En effet, « *le travail productif est devenu autonome* » et ce depuis les lois des années 1850-60 sur la « responsabilité limitée »⁵⁶ conjuguées avec le fait que l'entreprise, son collectif de salariés, n'est pas sujet de droit. C'est le collectif de salariés qui porte et assume, certes selon les désirs du capitaliste, toutes les responsabilités opérationnelles et la plus grande partie des risques financiers⁵⁷.

C'est ce collectif de salariés qui met en œuvre aussi bien *l'accumulation par exploitation* (Selon Marx, les dividendes versés et que le capitaliste peut recycler en accumulation dans la même entreprise ou dans tout autre chose), *l'accumulation par dépossession* au détriment de « l'extérieur » (ex : nature, structures sociales), MAIS qui est surtout victime de cette *accumulation par dépossession* car le capitaliste accumule également tous les actifs financés uniquement par ce collectif de salariés⁵⁸, actifs que le collectif de salariés n'a pas le droit de posséder.

Les écrits de Harvey, des *post-opéraïstes* et des nôtres (quant aux moyens de production « internes ») insistent donc moins sur l'exploitation des moyens et ressources que sur leurs modalités d'acquisition, de *possession*, par le capitaliste.

Cette dernière remarque nous incite à revenir au début de la thèse de U. Lojkine, lorsqu'il mobilise l'approche contrefactuelle de Roemer. Cette mobilisation le conduit à écrire « *L'exploitation capitaliste... se voit définie en fonction d'un contrefactuel d'égale répartition de la propriété des moyens de production*». En d'autres termes, Roemer redéfinit l'exploitation capitaliste en partant .. de la condition de son abolition : *la fin de l'inégale propriété des moyens de production* ». (P 93). Comme nous l'écrivons en fin du paragraphe « *exploitation* », « L'exploitation, au sens marxiste (accaparement de la plus-value), n'est « performante » que si une minorité d'accapareurs exploite une majorité qui travaille. Il y a donc deux conditions pour être un exploitateur performant : (1-) être propriétaire de moyens de production, (2-) ces propriétaires sont une minorité, dont la puissance s'appuie sur la propriété et les droits qui vont avec⁵⁹. ». Pour abolir le capitalisme, il faudrait donc supprimer cette « *inégale propriété des moyens de production* ». Pour supprimer cette inégalité, il faut en connaître les causes, les processus de ce que U. Lojkine nomme *l'accumulation par dépossession* et que sa thèse a le mérite d'étudier, en oubliant, hélas, la principale *accumulation par dépossession* qui est celle faite au détriment du collectif de salariés, contributeur largement principal des moyens de production. Cette *accumulation*, que nous nommons plus précisément « *acquisition initiale sans scrupules* », viole les critères de justice aussi bien des libéraux comme J. Locke que celles des libertariens comme Nozick⁶⁰.

56 En France, lois du 23 mai 1863 puis du 24 juillet 1867 ; en Angleterre lois de 1856 à 1862 sur les Joint-Stock Company limited

57 Voir dans l'annexe [les concepts mobilisés dans nos analyses](#), les paragraphes [Concepts descriptifs des réalités économiques](#) et [Dialectique « actionnaire-collectif de salariés-salariés »](#)

58 Tout cela bien compté dans le bilan comptable.

59 C'est l'objet du paragraphe *Quels acteurs du capitalisme ?* que de considérer les acteurs du capitalisme du temps de Marx et d'aujourd'hui, pour montrer comment les deux conditions d'une exploitation performante sont remplies aujourd'hui.

60 Voir notre article [casser le capitalisme avec les libertariens et Locke](#)

Article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle

Cette observation nous conduit à amender le résumé suivant de U. Lojkin (en fin du paragraphe 4.iv. *L'approche contrefactuelle*) : « *La conception libérale de l'exploitation comme appropriation rentière peut dès lors être critiquée à partir de l'horizon normatif qu'elle vise, une société gouvernée sans entraves par la propriété privée et la concurrence* » (P 95).

De fait, le capitalisme ne respecte pas une bonne partie de *l'horizon normatif que vise le libéralisme* lockéen et même les libertariens. Le capitalisme ne respecte même pas les trois principes de justice, énoncés par les libertariens, ayant trait à (1-) l'acquisition initiale, (2-) au transfert de propriété et (3-) à la rectification (hélas, toujours à posteriori et jamais préventive, compte tenu de l'État minimal revendiqué par les libertariens).

Le simple respect de la règle de l'acquisition initiale des moyens de production uniquement par ceux qui y contribuent⁶¹ rendrait le collectif de salariés majoritaire⁶² pour décider, y compris de l'usage des profits. Ce serait déjà une *entrave* déterminante, fondée sur les droits de propriété.

Le passage du capitalisme au libéralisme lockéen assorti de lois sur la responsabilité partagée (et non « limitée »⁶³) avec le collectif de salariés sujet de droit⁶⁴, est une avancée nécessaire et majeure, abolissant de fait le capitalisme, à savoir la domination d'une minorité seule possédante des moyens de production.

Nouveauté de la société par actions ?

Il semble que, pour U. Lojkin, la société par actions soit une nouveauté⁶⁵. Ce n'est pas le cas⁶⁶.

La société par actions, de même que le salariat⁶⁷, n'a rien de nouveau du temps de Marx. Le code civil la régit en 1804, les compagnies des Indes hollandaise et anglaise sont créées respectivement en 1602 et 1600, et « *dès 1372 la première société par actions, la Société des moulins de Bazacle, dotée d'actions* »⁶⁸ est créée dans la région de Toulouse.

A propos de La société par actions, U. Lojkin relève que « *Le capital [...] revêt ici directement la forme de capital social (capital d'individus directement associés) par opposition au capital privé* » (page 339) en citant Marx⁶⁹ : « *la propriété privée capitaliste .. est la négation première de la propriété privée individuelle, fondée sur le travail propre de l'individu* » et surtout « *Le capital [...] revêt ici directement la forme de capital social (capital d'individus directement associés) par opposition au capital privé ; ses entreprises se présentent donc comme des entreprises sociales par opposition aux entreprises privées* ».

Que la propriété ou plutôt l'appropriation capitaliste soit une « *négation première de la propriété*

61 Cette règle d'acquisition initiale est le premier critère de justice pour les libertariens ; Voir notre article [casser le capitalisme avec les libertariens et Locke](#)

62 Voir nos articles [Actionnaires et entreprise propriétaires des moyens de production selon leur contribution](#) et [transition nécessaire pour sortir du capitalisme](#) décrivant la transition possible, en prenant même en compte les stratégies du capitaliste pour conserver sa domination : s'il veut rester propriétaire de tous les actifs, il doit investir en permanence de sa poche par des émissions d'actions, ce qui réduit déjà tout espoir de spéculation et l'oblige à assumer personnellement les risques, beaucoup moins limités.

63 Dans un projet industriel donné, pour que la responsabilité soit limitée pour le capitaliste, il faut que le collectif de salariés la prenne (si non qui?), sans en prendre la récompense, puisqu'il n'est pas sujet de droit.

64 Cela est déjà le cas dans une [société anonyme à participation ouvrière \(SAPO\)](#) (lois du 26/04/1917, [Code de commerce : Section 9 : Des sociétés anonymes à participation ouvrière. ... \(Articles L225-258 à L225-270\)](#))

65 « *Marx donne à cette forme juridique (la société par actions) nouvelle une place dans sa philosophie de l'histoire* » (P 339)

66 Marx l'écrit implicitement en citant Luther dans une note de bas de page : « *Martin Luther donne à ce genre d'institutions le nom de « société Monopolia* » »

67 Voir notre paragraphe « *Le Capital* » au début de cet article

68 Article wikipedia [Société par actions](#)

69 Capital, liv. I, section 7, chap. 24 - « *La prétendue accumulation initiale* », §7 - « *Tendance historique de l'accumulation capitaliste* »,

privée individuelle, **fondée sur le travail propre de l'individu** », assurément, et c'est l'objet de tous les propos ci-dessus sur *l'accumulation par dépossession*, dont ce que nous appelons *acquisition initiale sans scrupules*. Par contre, le « capital social » est un capital bien privé. En effet, le « capital social », inscrit au *bilan comptable*, est la somme de capitaux privés sortis de la poche des actionnaires (individus ou institutions, y compris association loi 1901) ! d'ailleurs, chacun a le droit de vendre ses actions, transferts ou échanges de titres de propriété dans la sphère financière, « à la Bourse » ou ailleurs. Il n'y a pas de propriété collective du capital social.

Par contre, la société par actions conduit, dans la réalité aussi bien que dans les discours, à la dissociation du capitaliste et de l'entrepreneur (aujourd'hui, la figure est celle du PdG). U. Lojkine, toujours se référant à Marx, le souligne :

« elle [la société par actions] défait la figure de l'entrepreneur, ce capitaliste qui, en plus de posséder, effectuait des tâches utiles de direction, de coordination ou autres « fonctions du procès de reproduction » puis « Se dessine ainsi une société où ces fonctions seront systématiquement assurées par des travailleurs au même rang que les autres. » (page 339)

Effectivement, même un PdG est un travailleur comme les autres, à ceci près qu'il est nommé, missionné, récompensé ou viré « ad nutum » par le capitaliste. A contrario, la plupart des actionnaires, telle la famille Bétancourt principal actionnaire du groupe l'Oréal, n'ont aucune compétence *de direction, de coordination ou autres « fonctions du procès de reproduction »*. Néanmoins, de nombreux écrits « marxistes » reprennent mot pour mot les propos de Marx⁷⁰ sur le capitaliste qui consacre sa fortune et son industrie (il a l'*œil exercé*) à son entreprise, sans donc différencier *capitaliste-collectif de salariés (entreprise)-salariés*.

« abolir l'exploitation » de Emmanuel Renault

Le titre de l'ouvrage, « *abolir l'exploitation* », est presque programmatique. Notre analyse prend également en compte l'atteinte de cet objectif.

Dans l'introduction de son ouvrage, E. Renault affirme la complétude des travaux de Marx : « *Nous chercherons alors à montrer que Marx est l'auteur de la tentative la plus complète et aboutie d'élaboration d'une théorie de l'exploitation* », et souligne que cette théorie rend « *compte des différentes dimensions des expériences qui, dans le mouvement ouvrier, ont été l'aiguillon de la critique de l'exploitation* ». Tout l'ouvrage, et c'est un de ses mérites, confronte la théorie et les expériences vécues bien concrètes par les ouvriers (expérience rappelée dès la photo de couverture et dans l'introduction : « *le sens et les fonctions du concept d'exploitation doivent être analysés à partir de l'expérience de l'exploitation* »).

Néanmoins, E. Renault affirme la nécessité d'élargir ce concept d'exploitation, celle de « *l'exploitation du travail* », à d'autres types d'exploitation : « *Il est devenu incontestable que l'accumulation du capital n'est pas fondée seulement sur l'exploitation du travail mais aussi sur la dépossession par privatisation, sur l'extraction des ressources naturelles* » et précise que « *le concept d'exploitation ne peut se substituer à ceux d'injustice, de domination, d'aliénation, de souffrance sociale, de formes de vie mutilantes, d'écocide la liste n'est pas exhaustive.* », mais toujours avec le souci d'être au plus près des réalités vécues.⁷¹

70 Marx parle le plus souvent d'une capitaliste qui paye et fait tout et cela est implicitement pris en compte dans sa représentation des cycles de survaleur (A->M->P->M'->A') : A sort de la poche du capitaliste et A' entre dans la poche du capitaliste; ou dans sa formule et explication du taux de profit (C+V n'est fourni que par le capitaliste).

71 D'où la remarque de U. Lojkine : « *d'un livre qui place plutôt au chevet des dominés ... le sociologue et le psychologue capables de décrire la souffrance sociale, et le philosophe* »

Cette approche assumée, « théorie vs expériences vécues », renvoie inmanquablement à la dialectique « capital-travail » ou « capitaliste-salariés » ou, en mobilisant *le sociologue Erik Olin Wright* comme le fait E. Renault, à la dialectique « exploitateur-exploité ».

Comme le note U. Lojkin (*Les deux visages de l'exploitation. À propos d'un livre d'Emmanuel Renault - CONTRETEMPS*) : « Emmanuel Renault .. reprend la définition amendée [de l'exploitation] qui a été proposée par le sociologue Erik Olin Wright pour répondre à ces mêmes objections [Objections à la définition de l'exploitation capitaliste par l'intermédiaire de la théorie de la valeur], et qui comprend trois conditions (chap. 2, p. 48) : le principe de bien-être inversé (« le bien-être matériel des exploiters dépend causalement de la réduction du bien-être matériel des exploités ») ; **le principe d'exclusion** (« les exploités sont exclus de l'accès à certaines ressources productives ») ; et le principe d'appropriation (l'exclusion « permet aux exploiters de s'approprier l'effort de travail des exploités »).

Toutefois, le principe d'exclusion n'est mobilisé que pour « certaines ressources productives », notamment les ressources naturelles et biens communs, mais pas pour l'exclusion largement prépondérante, celle des moyens de production pourtant presque entièrement financés par « les exploités » mais acquis par les « exploiters » alors qu'ils n'y mettent que très peu de sous. Ensuite, le « principe d'appropriation » « permet aux exploiters de s'approprier l'effort de travail des exploités » travaillant avec ces moyens de production acquis sans scrupules.

Toujours dans l'introduction de l'ouvrage, E. Renault fait référence à l'ouvrage « LE « NOUVEL IMPERIALISME » : ACCUMULATION PAR EXPROPRIATION » de David Harvey.

Dans son ouvrage D. Harvey s'intéresse d'abord au premier aspect de l'accumulation capitaliste selon R. Luxembourg, celui qui « concerne **la production de la plus-value** – à l'usine, dans la mine, dans l'exploitation agricole – et la circulation de marchandises sur le marché » en résumant que « L'accumulation est un processus purement économique dont la phase la plus importante est une **transaction entre le capitaliste et le salarié** ». Puis il parle de « L'autre aspect de l'accumulation capitaliste », que nous résumons en colonisation, appropriation des terres, etc .. auquel E. Renault ajoute « extraction (le pillage) des ressources naturelles ». Ces derniers points sont également pris en compte dans notre article [Permanence de l'appropriation initiale sans scrupules](#).

Malheureusement, les termes en gras participent au biais épistémique de la dialectique « capital-travail » empêchant d'interroger l'appropriation puis la propriété des moyens de production par une minorité d'actionnaires.

la production de la plus-value

C'est le sujet principal de l'analyse marxiste, fondée sur le fameux cycle A--> M --> P -->M' --> A'. Toutefois, cette plus-value se concrétise uniquement par le versement de dividendes. Le « rachat » d'actions, transaction ne nécessitant aucune génération de plus-value et pouvant même exiger un endettement, est oublié. Est oublié également l'accroissement des actifs, propriété exclusive du capitaliste, pourtant largement décrit dans la littérature financière louant les [« effets de levier »](#). Ces deux oublis sont d'importance !! Ils relèvent pourtant de « l'accumulation par dépossession » (par expropriation) étudiée par D. Harvey, que nous nommons plutôt [« acquisition initiale sans scrupule »](#).

transaction entre le capitaliste et le salarié (avatar de la dialectique « capital vs. travail »)

Marx décrit toujours une transaction directe entre le capitaliste et le salarié à qui, « avec une

partie de sa fortune »⁷², il payerait le salaire. Il se permettrait en échange d'accaparer la plus grande partie de la plus-value. Or, **il n'y a plus de transaction directe entre le capitaliste et le salarié !**

Les transactions du salarié sont seulement avec l'entreprise, son collectif de salariés (du PdG, certes aux ordres du capitaliste, au manoeuvre) : force de travail contre salaire.

Les transactions du capitaliste sont uniquement avec l'entreprise et son collectif de salariés : capital social, dividende (pour rémunérer, grâce à la plus-value, l'actionnaire ayant participé au capital social), rachat d'actions. À ces trois transactions s'ajoute l'accroissement des actifs, propriété exclusive du capitaliste. Tout ou partie de ces actifs peuvent être liquidés, sur ordre du capitaliste, pour verser une rente conséquente au capitaliste. Surtout, cette propriété exclusive, très souvent croissante, lui donne tous les pouvoirs, dont ceux d'ordonner dividendes et rachat d'actions.

Cette dialectique « capitaliste-salariés » est également très loin de ce qui est vécu par les salariés, comme le constatent d'ailleurs aussi bien E. Renault que U. Lojkin :

« Marcel Durand, ouvrier chez Peugeot dans les années 1968, pour qui « la direction, les actionnaires, c'est de l'abstrait » » et « Même lorsque la direction est connue, les actionnaires ou les autres créanciers de l'entreprise ne le sont pas nécessairement »

Par contre, le concept de « collectif de salariés » est vécu tous les jours par la plupart des salariés, que ce soit pour vivre et signifier une appartenance ou pour se plaindre d'un « petit chef ». Ainsi, lorsqu'un établissement ferme pour cause, par exemple, de délocalisation, il est courant d'entendre dire par les salariés indignés « cette usine, c'est la **nôtre** ; c'est **nous** qui l'avons faite », et cela est constaté comme vrai lorsqu'on mobilise la dialectique « capitaliste-collectif de salariés-salariés » pour étudier les procédés d'accumulation et d'exploitation.

Enfin, le commentaire final de U. Lojkin sur l'ouvrage de E. Renault⁷³ propose une autre approche pour corriger les biais épistémiques et militants de l'approche par l'*expérience des exploités* : « un discours systématique sur l'exploitation ne peut donc se fonder sur la seule expérience des exploités, il doit mobiliser des outils quantitatifs de comptabilité des efforts et des gains à l'échelle macro-sociale et, au-delà de cette comptabilité, pour démontrer l'exploitation et pour la combattre, s'appuyer sur un projet d'institutions alternatives ».

Pour cela, il faut s'affranchir des dialectiques « capital-travail », ou « capitaliste-travailleurs » ou « exploitateur-exploités ». Ce n'est qu'en introduisant le collectif de salariés avec une dialectique « capitaliste-collectif de salariés-salariés » qu'il est possible d'appréhender à la fois les réalités économiques et financières et ce vécu des salariés dans le cadre de l'entreprise, et d'envisager « un projet d'institutions alternatives ».

En effet, quel que soit le projet envisagé⁷⁴, le collectif de salariés aura un rôle central dans n'importe quel « projet d'institutions alternatives », et ce rôle sera aussi légitime que celui des actionnaires⁷⁵ SI il se fonde sur les mêmes raisons (sa contribution, prépondérante, aux moyens de production) et non sur des énoncés moraux relatifs à la démocratie et à la justice sociale.

Une autre pluridisciplinarité est alors nécessaire, selon U. Lojkin : « Ces considérations invitent à faire entrer dans le dispositif théorique des personnages, l'économiste, le syndicat et le parti, qui restent absents d'un livre qui place plutôt au chevet des dominés d'autres figures, le sociologue et

72 Marx : « travail salarié et capital » (1848) et « Le Capital » (1867)

73 U. Lojkin : *Les deux visages de l'exploitation. À propos d'un livre d'Emmanuel Renault* - CONTRETEMPS

74 Ex : le projet Friot&Lordon, voir nos articles [Avec Lordon, Piketty et tous les autres économistes pas de danger pour le capital au XXIe siècle](#) et [sortir du capitalisme. discussion à partir des propositions de Friot et Lordon](#)

75 Fonder le rôle prépondérant du collectif de salariés sur des énoncés de démocratie et de justice sociale est vain en face du rôle des actionnaires fondé sur la propriété et les droits qui vont avec. C'est un fait social largement vérifié, hélas.

le psychologue capables de décrire la souffrance sociale, et le philosophe qui amplifie le caractère critique et émancipateur de cette description ».

Malheureusement, à l'heure actuelle, aucun économiste, syndicaliste et membre d'un parti ne se fait entendre par une analyse critique de procédés financiers aussi courants, que ceux dits « à effet de levier », ou « rachat d'actions » et, parmi les « outils quantitatifs de comptabilité », l'analyse d'un simple bilan comptable, afin de rapprocher ces procédés financiers d'autres procédés d'accumulation, dénoncés à juste titre en mobilisant David Harvey ou d'autres.

« Pour éviter le désastre : défendre le « travail vivant » et le bien commun » de S. Bouquin

L'article de S. Bouquin traite des mêmes sujets que les ouvrages de U. Lojkin et E. Renault (Emprise de l'économie capitaliste sur la nature et instrumentalisation et même encouragement de toutes les dominations sociétales (ex : patriarcat, racisme). Toutefois, S. Bouquin mobilise le concept de « travail vivant », au lieu de « exploitation » et « accumulation » pour les deux autres auteurs cités. Le concept de « travail vivant » est le fil conducteur de tout l'article.

Dans le chapitre 2 - *Nature et culture : les doubles limites du dualisme et du monisme*, S. Bouquin critique avec raison B. Latour : « ... pour Latour, la question ne se pose pas en ces termes puisque l'anticapitalisme ne serait rien d'autre qu'un mot d'ordre qui empêche de penser la complexité alors que l'objectif « n'est pas de remplacer le système capitaliste mais de retrouver la Terre ». Il souligne l'aporie de B. Latour (« Reste à savoir comment « retrouver » celle-ci sans se débarrasser de l'emprise du capital sur la vie, sur le travail des vivants et la Terre ») avec donc une formulation rappelant celle de Marx⁷⁶. L'emprise à se débarrasser est celle du capital qui suce la vie, le travail des vivants et la terre.

La rhétorique est séduisante (la mort contre la vie : le choix de notre champion ne fait aucun doute), mais comment « se débarrasser de l'emprise du capital » sans cerner d'abord ce qui permet cette emprise au lieu de s'étendre sur ses conséquences, aussi dramatiques soient-elles.

L'explication de l'aveuglement épistémique de B. Latour⁷⁷ est assez obscure : « Latour n'appréciant que les objets ou les choses, il n'a tout simplement pas saisi la réalité du capital puisque ce dernier n'est pas une chose mais un rapport social ou pour le dire autrement une **abstraction sociale bien réelle**. » et l'explication de la note 13 ne nous éclaire pas vraiment : « Le procès d'échange Marchandise – Argent – Marchandise **s'est transformé** en procès Argent – Marchandise – Argent+ (majoré). Le capital n'est **donc** pas une chose mais un rapport social »

Le « donc », lien logique avec la première phrase (*transformation du procès d'échange*) est difficile à comprendre, et cette première phrase ne reflète pas la réalité vécue des entreprises : Les deux « procès d'échange » coexistent en permanence au sein d'une entreprise : Le procès M-A-M est nécessaire, en particulier dans le troisième circuit (celui de la production et reproduction des moyens et ressources de production), et en partie dans le deuxième (celui de la production et reproduction de la force de travail, considérée comme une marchandise), et cohabite avec le A-M-A+ du premier circuit (celui de la production de survaleur). Ce procès M-A-M est nécessaire à la continuation, évolution, etc... du premier circuit vers une activité et/ou une survaleur croissante. Rappelons que c'est le collectif de salariés, certes sur ordre du capitaliste, qui met en œuvre ces trois

76 « Le capital est du travail mort, qui ne s'anime qu'en suçant tel un vampire du travail vivant » (Capital 1, Chap. VIII - La Journée de travail)

77 « Si le capital est resté coincé dans un angle mort analytique, ce n'est pas seulement pour des raisons idéologiques mais avant tout pour des raisons analytiques et conceptuelles »

circuits. Seul le premier circuit est pris en compte lorsqu'on considère les liens entre le capitaliste et le procès de production, alors même que le capitaliste profite également de la conservation et de la croissance des actifs (3. circuit), bien qu'il n'y contribue pas, ou si peu.

Dans le paragraphe *Le « capital »* de cet article, nous discutons également cette affirmation (« *le capital est un rapport social* ») qui n'est pas du tout explicite chez Marx. De même, dans le chapitre *Quelle définition du « capital » ?* de notre article [Commentaires sur les critiques de *Le capital au XXIe siècle*⁷⁸ par F. Lordon et J. Perichaud](#), nous avons également mobilisé les cycles que mentionne S. Bouquin, mais avons néanmoins critiqué la définition « *le capital est un rapport social* » et déploré le rejet d'une définition « *vieille comme le monde* »⁷⁹, à savoir celle qui fait référence aux choses que sont les actifs d'une entreprise, son patrimoine, ce que [Ch. Gide \(1931\)](#) nomme « *capital réel* ».

« *L'emprise du capital* », autrement dit un « *rapport social* » imposé par le capital caractérisé par la domination d'une minorité possédant les moyens de production sur la majorité qui n'a que sa force de travail à proposer, est certes à décrire, y compris pour la dénoncer (mais c'est une recherche sans fin, compte tenu de la plasticité et de l'imagination débordante et sans entrave du capitaliste), mais, si l'on souhaite « *éviter le désastre* », il faut quand même trouver et étudier ce qui permet ce « *rapport social* » si particulier, mais qui s'exerce en toute légalité.

Ce rapport de domination est qualifié de *asymétrique* par S. Bouquin, comme si les énoncés de l'un, le capitaliste, et des autres, les salariés, sont dans le même registre, et qu'il s'agit simplement de dénoncer une injustice distributive : « *Ce rapport asymétrique est au fondement de l'extorsion de survaleur, de l'accaparement privatif d'une fraction des richesses créées par les détenteurs des moyens de production* ».

Cette simple phrase, qui s'appuie sur une référence très marquée à Marx⁸⁰, est révélatrice, implicitement, d'un aveuglement sur deux points : (1-) les énoncés du capitaliste s'appuient sur un droit fondamental, celui de la propriété, alors que l'énoncé revendicatif du salarié n'est que moral, justice distributive : ce n'est pas une *asymétrie* dans le même registre, mais des discours dans des registres différents, quasi incommensurables (2-) considérer *l'extorsion de survaleur* ne doit pas faire oublier l'autre accaparement du capitaliste, de plus exclusif : celui de tous les moyens de production, y compris de ceux auxquels il n'a pas contribué. Cette acquisition exclusive, si elle n'est pas dénoncée, permet ensuite une *extorsion* et un *accaparement* tout à fait légaux, donc difficile à remettre en cause. Le désir de montrer l'actualité du concept de « *travail vivant* » et de l'exclusivité du *procès Argent – Marchandise – Argent+ (majoré)* peut expliquer cet aveuglement.

C'est ce même désir d'actualité du « *travail vivant* » qui conduit à mobiliser Maria Mies à propos de « *la production de la vie* » : « *Mies considère comme travail toute activité qui participe à la production de la vie et qui « doit être qualifiée de productive au sens large, de production de valeurs d'usage pour la satisfaction des besoins humains » (Mies, 1986 : 47). L'argument de Mies étant que la production de la vie, ou encore la production de la subsistance, réalisée principalement sous forme non salariée par les femmes, sinon par les esclaves, les paysans et des sujets colonisés « constitue la base pérenne sur laquelle le travail productif capitaliste peut être construit et exploité » (Mies, 1986 : 48).*

78 Thomas Piketty, *Le Capital au XXIe siècle*, Seuil, Paris, 2013

79 Comme l'écrit J. Perichaud, à savoir une définition patrimoniale, celle reprochée à Piketty. Pourquoi ne pas prendre acte d'une définition reconnue par tous, sauf par une « avant-garde », afin d'être compris ? Une définition « *vieille comme le monde* » (donc avant l'accumulation primitive et le capitalisme contemporain) et acceptée en l'état est difficile à regarder de haut et à rejeter.

80 « *Marx reconnaît la nature asymétrique et antagonique du rapport salarial mettant en relation le travailleur qui ne possède que sa force de travail pour subvenir à ses besoins et l'employeur en tant que détenteur des moyens de production qui organise et contrôle la prestation de travail.* »

Cette « production de la vie .. réalisée principalement sous forme non salariée par les femmes » est certes celle d'un « travail » évidemment bien « vivant » et le rapprochement analogique est séduisant. Toutefois, il nous semble plus fécond d'intégrer cette « production de la vie » dans le deuxième circuit du capitalisme, celui de la production et reproduction humaine, incluant la production de la force de travail, comme le fait Tithi Bhattacharya en mobilisant M. Lebowitz⁸¹. Cela permet de prendre en compte toutes les parties prenantes de cette production bien vivante dont la seule finalité pour le capitaliste est la force de travail, la plupart de ces parties prenantes étant hors du premier circuit du capitalisme : femmes, mère, famille, services de santé et d'éducation.

L'intérêt de cette mobilisation de Maria Mies à propos de « la production de la vie » est de donner un peu de chair à ce concept de « travail vivant »⁸².

Cet objectif de donner de la chair à ce concept de « travail vivant » est poursuivi, en s'écartant donc de ce qui semble être la définition de Marx (le travail vivant est celui *sucé* par les machines, travail mort, pour produire de la survalueur⁸³). Le concept de « travail vivant » englobe alors tout ce qui fait et affecte la totalité de la vie, dans et hors travail. C'est moins un concept actualisé qu'un nouveau concept : « *Le « travail vivant » est de ce fait une réalité « corpo-réelle » individuelle et collective. Dans le système capitaliste, cette dimension « corporéelle » s'exprime en premier lieu de façon négative : par l'insalubrité de l'habitat, par la contrainte impérative de mobilité ou encore la mutilation de la vie quotidienne, sans oublier une alimentation tendanciellement moins saine vers le bas de l'échelle sociale et une surexposition de certaines professions aux pollutions diverses et variées.* »

L'évocation de *l'habitat*, de *la mobilité*, de *la vie quotidienne*, de *l'alimentation*, toute chose d'« une « réalité « corpo-réelle » » est certes compréhensible, car tout cela est bien évidemment sous *l'emprise* du capitalisme, mais, comme chez Marx, la mobilisation par S. Bouquin d'un concept de « travail vivant » si élargie laisse un peu perplexe pour comprendre et surtout changer les choses.

A propos de changer les choses, la citation suivante démontre surtout le désir de défendre le concept : « *Défendre le « travail vivant » signifie prendre cause pour le temps de la vie et oeuvrer à la réduction drastique du temps de travail* ». Beaucoup de gens *prennent cause pour le temps de la vie et œuvrent à la réduction drastique du temps de travail* sans avoir besoin de brandir ce concept de « travail vivant », plus nouveau que actualisé, comme un étendard signifiant.

Enfin, la dialectique-rhétorique « travail vivant-travail mort » conduit à des propos bien difficiles à décrypter au regard des réalités : « *Défendre le travail vivant de façon inconditionnelle débouche sur le nécessaire dépassement d'une économie sous contrôle du travail mort* ».

En mobilisant seulement la dialectique « capital-travail », chère à Marx, au lieu de « travail vivant-travail mort », cette phrase serait déjà plus compréhensible : *Défendre le travail de façon inconditionnelle débouche sur le nécessaire dépassement d'une économie sous contrôle du capital*.

Toutefois, en mobilisant notre dialectique « capitaliste-collectif de salariés-salariés », il est possible, en plus, d'esquisser une piste qui serait un premier pas *pour éviter le désastre : l'affirmation du collectif de salariés comme sujet de droit⁸⁴ et propriétaire des moyens de production au prorata de sa contribution à ceux-ci débouche ipso facto sur le nécessaire dépassement d'une économie sous contrôle de quelques capitalistes*.

Bien entendu, cela suppose que tous les collectifs de salariés aient à cœur d' *éviter le désastre !*

81 Voir notre article [les trois circuits du capitalisme](#)

82 Marx a quelques propos percutants à propos du « travail mort » (ex : « *le capitaliste transforme ..du travail passé, objectivé, mort, en capital* », « *Le capital est du travail mort* »), mais pas à propos du « travail vivant ».

83 Voir notre paragraphe Travail « vivant » et travail « mort »

84 Ce qui est le cas dans une [société anonyme à participation ouvrière \(SAPO\)](#) (lois du 26/04/1917, [Code de commerce : Section 9 : Des sociétés anonymes à participation ouvrière. ... \(Articles L225-258 à L225-270\)](#))

Annexe : les concepts mobilisés dans nos analyses

Dans tous les traités ou articles économiques, de toute obédience, la réalité économique est résumée ainsi :

L'actionnaire (ou patron, ou investisseur, ou entrepreneur) mise un capital pour acquérir des moyens de productions (ex : machines à tisser, fil) et payer les salaires. Durant toute la vie de l'entreprise, c'est le « patron » (ou l'entreprise) qui achète des nouvelles machines (qui investit), vend les biens et services produits, paye les salaires, verse des dividendes aux actionnaires dont lui-même, etc..Tous les moyens de production sont « naturellement » la propriété des actionnaires, puisqu'ils sont censés les avoir payés. Ils en disposent donc comme ils l'entendent et ils en espèrent légitimement des revenus.

Nous résumons un peu différemment la réalité économique :

L'actionnaire mise un capital (qualifié d' « amorce » par [Ch. Gide \(1931\)](#)) pour acquérir les premiers moyens de productions (ex : machines à tisser, fil) et les mettre à disposition du collectif de salariés, et pour payer les premier salaires. Puis, grâce à la richesse produite et vendue par ce collectif, celui-ci SE paye SES salaires, entretient, améliore, augmente, change les moyens de production (grâce également aux emprunts qu'il contracte), et, bien sûr, verse des dividendes aux actionnaires et même « rachète » une partie de leurs actions. Les moyens de production payés par le collectif sont néanmoins la propriété des actionnaires. Ceux-ci en disposent donc comme il l'entendent (Ils peuvent même ordonner de les amincir (« lean management ») afin de dégager des profits exceptionnels qui augmenteront les dividendes versés).

La plupart des ouvrages économiques associent ou opposent directement « capital » et « travail ». Cela ne nous semble pas judicieux : le « capital » est l'alpha et l'oméga, un résultat certes souvent remis en circulation « pour faire de l'argent »⁸⁵, et le travail est un process.

Aussi, nous préférons d'abord associer des choses simultanées et similaires. Le terme « *le vrai capital* » renvoie, pour Ch. Gide⁸⁶, aux « *moyens de production* » et le terme « *travail* » nous conduit à considérer la « *force de travail* ». Pour Marx, « *Moyens de production* » et « *force de travail* » sont d'ailleurs les deux facteurs de production bien tangibles intervenant simultanément pour générer le travail produisant la richesse. Marx indique même que la force de travail est devenu une marchandise.

Concepts descriptifs des réalités économiques

Nous proposons donc d'abord de définir « *moyens de production* », « *force de travail* », puis « *travail* », processus temporaire, et surtout la richesse produite par le travail et le « *capital* ». Enfin, nous définissons les différents acteurs impliqués dans toutes ces choses.

Moyens de production et M^àD : locaux, machines, véhicules, chalandages de supermarchés, outillages de toute sorte, matières premières et énergie..., bref, ce que Charles Gide⁸⁷ nomme « *le vrai capital* ». Ces moyens sont valorisés dans la colonne actif du bilan⁸⁸.

85 Dans le capital 1 Chap. IV - Transformation de l'argent en capital, Marx écrit : « *la circulation de l'argent considéré comme capital est une fin en soi* ». Cette circulation « *pour faire de l'argent* » peut être faite pour la même entreprise, mais le plus souvent pour une autre, en tant qu'actionnaire primaire ou secondaire.

86 Charles Gide (Ibid), P 90

87 Charles Gide (Ibid), P 90

88 Dans la colonne passif du bilan est mentionné l'apport des actionnaires, le « *capital social* ». Il est donc facile de comparer la valorisation des moyens de production et la petite contribution des actionnaires à ceux-ci.

Force de travail : Capabilités physique, psychique et intellectuelle d'un humain à travailler.

Travail⁸⁹ accompli par ces humains, grâce à leur force de travail, avec ou sur les moyens de production et MàD : **(1-) travail direct** (Ricardo) ou « *vivant* » (Marx) pour la production et/ou la MàD de biens et/ou de services en utilisant les moyens de production et MàD (de la fabrication à la vente) ; **(2-) travail indirect** (Ricardo) ou « *mort* » (Marx) pour entretenir, réparer, améliorer, etc.. les moyens de production et MàD.⁹⁰. Le travail est un processus qui n'existe que lorsqu'il est en cours.

Remarque : nommer le travail et pas ce qu'il produit, de la richesse que l'on pourrait appeler « capital » lorsqu'elle contribue aux moyens de production (aux actifs de l'entreprise), est une belle astuce, entre autre pour ne considérer le travail que comme un « coût ». C'est pourquoi, de même que nous mettons en perspective les deux facteurs de production que sont la force de travail et les moyens de production, nous mettons maintenant en perspective deux résultats : le capital et la richesse produite grâce au travail (biens et services, moyens de production).

Le produit du travail direct (biens et/ou services), résultat de la conjugaison de la force de travail et des moyens de production, est de fait à disposition de l'entreprise, de son collectif de salariés. Le collectif de salariés a sur cette richesse produite les prérogatives du propriétaire, dont il use pour satisfaire les désirs de l'actionnaire⁹¹.

Les revenus de tout le travail « direct » ou « vivant », essentiellement la vente par le collectif de salariés des produits de ce travail, permet à ce collectif de rémunérer, payer, investir, liste non exhaustive, (1-) la force de travail (salaire), autant celle produisant le travail direct qu'indirect, (2-) les fournisseurs, (3-) les impôts et taxes, (4-) les dividendes aux actionnaires au titre de leur contribution aux moyens de production, **(5-) des moyens de production et MàD** (y compris en remboursant les emprunts).

Les deux seuls contributeurs des moyens de production et MàD sont donc : (1-) **les actionnaires « primaires »**⁹², contribution nommée « **capital** » (« capital social » du bilan) et ce lors d'émission d'actions; (2-) le **collectif de salariés** de l'entreprise, à tout moment de son activité.

Le capital est le nom donné à la contribution personnelle de l'actionnaire aux moyens de production. Actuellement, seule cette contribution compte pour être propriétaire des moyens de production. La contribution de l'entreprise à ces moyens ne compte pas car l'entreprise n'est pas sujet de droit (J.P. Robé⁹³) alors qu'une association loi 1901 l'est.

Pour mettre au même niveau théorique les deux contributions aux moyens de production, nous proposons de nommer « **capital actionnarial** » le « capital » apporté par les actionnaires et

89 Travail : ensemble des activités humaines organisées, coordonnées en vue de produire ce qui est utile; activité productive d'une personne. (Source : Le Robert illustré, 2012.)

90 Dans sa thèse, G. Tiffon résume ainsi : « D. Ricardo pointe que. il faut également distinguer le travail directement effectué (K. Marx parle..de travail vivant), c'est-à-dire le travail de ceux qui produisent des chaussures par ex., et le travail indirectement effectué (le travail mort chez K. Marx), c'est-à-dire le travail de ceux qui produisent [installent, réparent, améliorent] les machines qui vont étre utilisées pour produire les chaussures. »

91 Si les salariés semblent dépossédés du produit de leur travail, ce n'est pas tant du fait de son appropriation par le collectif de salariés, que du fait que la production ET la mise à disposition d'un bien ou d'un service plus ou moins complexe ne peut être qu'un résultat collectif, impossible à décomposer en éléments tangibles attribuables à chacun.

92 Les actionnaires « secondaires » ont acquis leurs actions auprès d'actionnaires « primaires » ou « secondaires » dans la sphère financière (voir notre article (D-6) [Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle](#). Ces acquisitions n'apportent aucune finance à l'entreprise.

93 J.P. Robé : publication *L'entreprise et le droit*, Puf, collection *Que sais-je ?* n°3442.) au cours du séminaire « *l'entreprise oubliée par le droit* » du 01/01/2001 de Vie des Affaires organisé « grâce aux parrains de l'École de Paris » : « *Les actifs contrôlés par l'entreprise sont des objets de droit - ils sont la propriété des personnes morales qui servent de support à l'entreprise. Les sujets de droits sont les sociétés qui servent de support juridique à l'entreprise. L'entreprise, elle, n'est ni un objet de droit, ni un sujet de droit. Personne ne peut donc en être "propriétaire" et elle n'est elle-même propriétaire de rien* »

« **capital entrepreneurial** » ou « **capital de travail** » celui apporté par le collectif de salariés⁹⁴.

Actionnaires (ou sociétaires) « **primaires** » (acquièrent des actions ou parts sociales lors de leur émission et constituent le capital social) et « **secondaires** » (acquièrent des actions ou parts sociales au près d'actionnaires primaires ou secondaires sur le « marché secondaire » des marchés financiers). Au titre de leur contribution sous forme d'achat d'actions, ceux-ci possèdent de fait tous les moyens de production : le destin de l'entreprise et des moyens de production est entre leurs mains.

Salariés : mettent à disposition du **collectif de salariés**, moyennant **salaire**, leur force de travail pour accomplir ou faire accomplir tout le travail nécessaire au projet d'entreprise (voir [définition ci-dessus](#)). Un salarié peut bien entendu être actionnaire de son entreprise ou d'une autre. Les salariés d'une entreprise constituent le **collectif de salariés**, seule entité que nous mobilisons ensuite.

Il est fréquent que des dirigeants d'entreprises soient aussi actionnaires. Néanmoins, dans tous nos articles, nous distinguons clairement les deux fonctions.

Seuls les salariés contribuent aux revenus de l'entreprise : ils se payent donc leurs salaires et payent tout ce qui est [indiqué ci-dessus](#), en particulier la plus grande partie des moyens de production et de MàD⁹⁵, soit en piochant dans la trésorerie de l'entreprise (et non dans la poche des actionnaires !) soit en empruntant (et en remboursant ensuite !).

L'entreprise est avant tout constituée de son **collectif de salariés**, du PdG à l'employé. Elle contrôle les actifs, les moyens de production. L'entreprise contribue seule à la production et MàD de biens et de services, dont elle tire des revenus qu'elle utilise entre autre pour contribuer aux moyens de production, comme les actionnaires « primaires » mais pas au même titre :

au titre de leur contribution nommée « capital », les actionnaires possèdent de fait tous les moyens de production et le destin de l'entreprise et des moyens de production est entre leurs mains, tandis que l'entreprise, malgré sa contribution, ne possède rien car elle n'existe pas en droit.

Société des actionnaires (S.A., SARL, etc..) est une association d'actionnaires selon les articles 1832 et suivants du code civil. Elle est le « *support juridique* » de l'entreprise (J.P. Robé⁹⁶).

Statut similaire du salaire et du dividende : Le **salaire** est le solde de tout compte entre l'entreprise, son collectif de salariés, et chaque salarié lui mettant à disposition sa force de travail ;

de même, le **dividende** devrait être le solde de tout compte entre l'entreprise, son collectif de salariés, et l'association des actionnaires lui ayant mis à disposition une « amorce » financière, du « capital » ayant permis l'acquisition de moyens de production. Toutefois, l'actionnaire exige un dividende à hauteur, non pas des actifs que son capital versé a permis d'acquérir, mais à hauteur de tous les actifs acquis, la plupart directement par le collectif de salariés.

Profit et rentabilité : Nous distinguons la rente recherchée par l'**actionnaire** et le profit recherchée par l'entreprise, par son **collectif de salariés**.

La rente de l'actionnaire est à considérer à l'aune de ce qu'il a mis de sa poche. Pour

94 D'ailleurs, dans le passif du bilan, l'apport de l'actionnaire (le capital social) et l'apport du collectif de salariés (le résultat de l'exercice) ont même importance et classés sous la rubrique « fonds propres ».

95 En 2016 investissement par émission d'actions : 22 M€, par emprunt : 297 M€ (source : LaTribune et Insee). De plus, il faut soustraire les « rachats » d'actions des émissions d'actions. Le bilan financier annuel d'une société permet également de comparer facilement la contribution effective des actionnaires (le capital social) et les actifs de l'entreprise, dont la plus grande partie sont des moyens de production ; ex : bilan 2021 de Carrefour : total actif (47 668 M€), financé par les actionnaires à hauteur du capital social (1940 M€) et le reste, soit plus de 45000 M€, par le collectif de salariés. Ne sont pas pris en compte dans le bilan les moyens de production loués par le collectif de salariés (ex : locaux, véhicules).

96 J.P. Robé : *Ibid*

l'actionnaire primaire, il s'agit de sa contribution directement versée à l'entreprise et constituant le « capital social ». Pour l'actionnaire secondaire, il s'agit de la valeur boursière des actions achetées. (Pas un sous ne va à l'entreprise, pourtant celle-ci est tenue d'assurer à l'actionnaire une rente à la hauteur de cette valorisation !). Les dividendes et « rachat » d'actions, payés par l'entreprise, d'une part, et la plus-value faite en revendant ses actions au cours accepté, d'autre part, constituent cette rente, dont le taux de profit est souvent relativement bien supérieur au profit de l'entreprise⁹⁷.

Le profit de l'entreprise, de son collectif de salariés, est la marge sur le chiffre d'affaires.

Seul le dividende versé à l'actionnaire est conditionnée par l'existence d'une marge positive, et encore⁹⁸. Par contre, « rachat » d'actions et valorisation boursière n'ont que vaguement à voir avec le profit de l'entreprise : bien d'autres paramètres et affects influent sur ceux-ci⁹⁹.

Dialectique « actionnaire-collectif de salariés-salariés »¹⁰⁰

Par définition, le collectif de salariés est composé de tous les salariés de l'entreprise, des dirigeants¹⁰¹, dont le PdG, aux « collaborateurs » les plus modestes.

Les trois dialectiques résumées ci-après décrivent entièrement les flux financiers entre les salariés et les actionnaires, et le rôle primordial du collectif de salariés. La dialectique « capital-travail », ou « actionnaires-salariés », ne permet pas une description aussi fidèle de la réalité.

(0-) Tout d'abord, il n'y a aucune relation directe « actionnaires-salariés » ou « capitaliste-ouvrier » : nous ne sommes plus au temps de Marx.

(1-) La dialectique « actionnaires-collectif de salariés » est subordonnée aux désirs et décisions prises par les actionnaires représentés au conseil d'administration. Elle se résume en trois flux financiers : (a-) le versement du « capital social » par les actionnaires lors des rares émissions d'actions, (b-) le versement de dividendes aux actionnaires, rente rémunérant le « capital social », (c-) le « rachat » d'actions.

Remarque 1 : le capital social est une « amorce » (Ch. Gide 1931) très loin d'être suffisante pour assurer le développement de l'entreprise. Aussi, le collectif de salariés recycle une partie des bénéfices pour investir et, surtout, emprunte (prêts bancaires et prêts obligataires) sur les marchés financiers. Les créanciers de ces emprunts ne sont en rien des actionnaires. Ils font confiance et sont rémunérés par les intérêts convenus versés par le collectif de salariés.

Remarque 2 : les transactions entre actionnaires sur les marchés financiers ne concernent financièrement en rien l'entreprise, le collectif de salariés. Le maître peut changer, c'est tout.

(2-) La dialectique « collectif de salariés-salariés » est subordonnée aux désirs et décisions prises par les actionnaires représentés au conseil d'administration. Elle se résume au versement des salaires aux salariés, en échange du travail fait, et aux payement des charges sociales à l'État.

Remarques : Les charges et taxes payées à l'État ou à des organisations financent une redistribution à beaucoup de monde, dont les salariés.

97 *Guide-du-routard-du-financement-d'entreprise-2020* du MEDEF : « Votre projet doit les convaincre en termes de rentabilité. Les investisseurs s'attendent à sortir avec une plus-value (de 50% à 100% et parfois plus) en général au bout de 5 ans. »

98 Dans certains écrits, il est mentionné qu'une entreprise peut emprunter pour verser des dividendes ou « racheter » des actions.

99 voir notre article (D-6) [Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle](#).

100 Voir notre article [Dialectique capital-travail, impasse pour changer le capitalisme](#)

101 Il est fréquent que le ou les cadres dirigeants soient également actionnaires. Nous séparons facilement les deux fonctions : à titre d'actionnaires, ils reçoivent des dividendes ; à titre de dirigeants, ils reçoivent un salaire.

Acquisition initiale¹⁰²

Un bien est approprié *initialement* s'il n'a pas encore été la propriété d'un sujet de droit¹⁰³.

Dès qu'il est propriété d'une personne physique ou morale, un bien peut être approprié par d'autres, appropriation « secondaire », transfert de propriété entre ancien et nouveau propriétaire.

Appropriation, « initiale » « au mérite » : fabriquer un bien et en être propriétaire SI le fabricant est une personne, sujet de droit. C'est l'appropriation théorisée par J. Locke¹⁰⁴ (Propriété « au mérite »¹⁰⁵).

Appropriation initiale « sans scrupules », liste non exhaustive :

(1-) S'approprier un bien « produit » par la nature, non sujet de droit, ex : ressources naturelles, eau, êtres vivants (végétaux, cellules particulières, etc.), etc..

(1-bis-) Détériorer (ex : polluer l'air ou une nappe phréatique) un environnement sans en être propriétaire.¹⁰⁶

(2-) Interdiction de l'appropriation initiale au mérite, ex : exclusivité de possession d'un moulin ou d'un four banal par le seigneur et interdiction aux autres d'en posséder, même fabriqué par eux,

(3-) S'approprier un bien produit par des gens qui n'existent pas en droit, bien dont personne n'a encore pu revendiquer la propriété, ex: (a-) terres cultivables des paysans, des serfs, des autochtones des colonies africaines et américaines¹⁰⁷, **(b-) appropriation par l'actionnaire de tous les actifs (moyens de production) de l'entreprise, y compris de ceux auxquels SEUL le collectif de salariés, non sujet de droit, a contribué¹⁰⁸**.

Les trois circuits du capitalisme¹⁰⁹

L'activité économique capitaliste actuelle doit être analysée en considérant trois circuits : (1-) *circuit de production des biens et des services générant la plus-value*, (2-) *circuit de production et de reproduction de la force de travail*, (3-) *circuit de production et de reproduction des moyens de production*. Les 2.ième et 3.ième circuits on trait aux deux « *facteurs de production* »¹¹⁰ nommés par Marx, à savoir la production et reproduction des moyens de production, qu'ils soit humains et sociétaux (moyens de production de la force de travail) ou matériels (locaux, machines, etc..). Le « bon » fonctionnement du circuit (1-) principal, celui générant la plus-value, est lié aux procédés confiscatoires similaires de ces deux circuits relatifs aux deux facteurs de production que sont les moyens de production et la force de travail. L'exploitation étudiée par Marx dans *Le Capital*, « *exploitation de la force de travail* », se situe exclusivement dans le premier circuit.

102 Voir notre article [Permanence de l'appropriation initiale sans scrupules](#)

103 « le système juridique est fait d'un ensemble d'objets de droit ... et de sujets de droit - les individus et les personnes morales -, ces derniers ayant des droits sur les objets de droit » (J.P. Robé, *L'entreprise et le droit*, Puf, collection *Que sais-je ?* N°3442)

104 Dans le cinquième chapitre *Of Property*, du *Second traité du gouvernement civil* (1690)

105 « le droit de propriété ... serait le fruit du travail, donc qu'il sanctionnerait un mérite » (Pierre Crétois, « *La Part commune – Critique de la propriété privée* »)

106 On a le droit de détériorer, et même détruire, QUE les choses dont on est juridiquement propriétaire, mais dans les limites de la loi (art 544 du CC).

107 Mouvement des enclosures en U.K., colonisation. Marx (capital 1, chap. 24) appelle « *prétendue accumulation primitive* » cette modalité d'appropriation pour dénoncer ce terme méritant d'accumulation et dénonce un *dépouillement*.

108 Pour un « non sujet de droit », l'appropriation initiale « au mérite » est impossible. Cela permet « *l'effet de levier* »

109 Voir notre article [les trois circuits du capitalisme](#)

110 Dans *Le Capital 1, Chap. V - Procès de travail et procès de valorisation*, Marx écrit : « *Revenons maintenant à notre capitaliste. Nous l'avions laissé alors qu'il venait d'acheter sur le marché tous les facteurs nécessaires au procès de travail, les facteurs objectifs ou moyens de production, le facteur personnel ou force de travail.*

Article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle

Une philosophe comme Tithi Bhattacharya¹¹¹, évoque le deuxième circuit, celui de production et reproduction de la force de travail. En citant d'autres auteurs comme M. A. Lebowitz¹¹², elle pose l'existence de ce second circuit : « *Lebowitz remarque ici qu'il manque un circuit de production et de reproduction : celui de la force de travail. Marx aurait peut-être abordé cette question dans des ouvrages ultérieurs au Capital* ».

En effet, Marx n'a vraiment étudié que le premier circuit, celui de la création de la valeur ajoutée. Il évoque mais sans l'étudier le deuxième. Il résume le troisième aux détours de ses analyses du premier circuit en écrivant à maintes reprises que ce n'est que le capitaliste qui avance une partie de sa fortune pour acheter les machines, payer la matière première et même les salaires¹¹³.

111 Tithi Bhattacharya dirige l'ouvrage *Avant 8 heures, après 17 heures* (ouvrage collectif, édition Blast), y rédige entre autre un article intitulé « *Ne pas sécher la classe : la reproduction sociale du travail et la classe laborieuse mondiale* »

112 Lebowitz Michael A., *Beyond Capital: Marx's Political Economy of the Working Class*, 2e édition, Basinst 1 Palgrave Macmillan, 2003 [1992]

113 Marx (Ibid). Voir également notre article [Critique des discours actionnarial et marxiste sur l'acquisition des moyens de production](#) et un [article sur wikipedia](#)

Annexe : « effet de levier » et « Rachat » d'actions

Cette présentation de deux procédés financiers emblématiques (investissement à « effet de levier » et « rachat » d'actions) permet de constater « qui paye » (surtout le collectif de salariés) et « qui acquiert » (uniquement l'actionnaire)¹¹⁴. C'est une « *acquisition initiale sans scrupules* ».

Investissement à « effet de levier »

L'actionnaire mise 10 et l'entreprise, son collectif de salariés, sur ordre de l'actionnaire, emprunte et rembourse 50 pour investir. Les 60 d'actifs acquis ou construits n'appartiennent qu'à l'actionnaire qui a mis 10. Par contre, si six actionnaires misent chacun 10, la propriété des 60 d'actifs est partagée entre chaque actionnaire de la société constituée : celui qui a mis 10 possède 10.

Toutefois, ce procédé n'est efficace que s'il y a croissance économique. Même si cette croissance perpétuelle est souhaitée par toutes les forces économiques et la plupart des forces politiques, elle n'est pas toujours au rendez-vous. En absence de croissance, le procédé « *Rachat d'actions* » est alors utilisé.

« Rachat » d'actions

Sur ordre des actionnaires, l'entreprise, son collectif de salariés, rachète une fraction de leurs actions à chacun d'eux. Pourtant, elle ne devient pas propriétaire de la même fraction des moyens de production, les actionnaires restant les seuls propriétaires car les actions « rachetées » sont ensuite « *annulées* »¹¹⁵. Par contre, lorsqu'un actionnaire A rachète des parts à un actionnaire B, le A devient plus propriétaire et le B moins, car il n'y a évidemment pas d'annulation d'actions.

Évaluation de l'impact des effets de levier successifs

Le bilan comptable permet d'évaluer très simplement le cumul des effets de levier « investissements » durant la vie de l'entreprise.

« Dans la colonne de gauche du bilan, appelée « Actif », figure tout le patrimoine de l'entreprise, autrement dit tout ce que l'entreprise possède grâce aux ressources figurant au passif. »

Dans la colonne de droite du bilan, appelée « Passif » est fournie la liste des rubriques qui expliquent d'où proviennent les ressources financières dont dispose l'entreprise »¹¹⁶.

Le bilan comptable est fait « *pour expliquer d'où vient l'argent (colonne « passif ») et ... ce qui est fait avec cet argent (colonne « actif »)* »¹¹⁷.

Dans ce passif, la contribution des actionnaires¹¹⁸ (du moins des actionnaires primaires misant à l'occasion d'une émission d'actions¹¹⁹) est uniquement le « capital social ». Toutes les autres contributions sont celles du collectif de salariés. Par définition du bilan, le total du passif est égal au total des actifs. La contribution du collectif de salariés aux actifs est donc la différence entre le total

114(Voir notre article [qui paye et qui s'approprie les moyens de production](#))

115 Le Monde du 31/01/22 : « *En rachetant ses propres actions pour les annuler ensuite, l'entreprise faire grimper mécaniquement – puisque le dénominateur se réduit – le bénéfice par action* ». Pour 2021, les entreprises du CAC 40 ont racheté pour 23,8 milliards € et ont versé 46,1 milliards de dividendes, soit un total de 69,4 milliards € versés aux actionnaires.

116 Selon le site gouvernemental, URL <https://www.economie.gouv.fr/facileco/bilan#>

117 Selon le site gouvernemental, URL <https://www.economie.gouv.fr/facileco/bilan#>

118 Ou investisseur, ou associés, etc...

119 Rappel : lors des transactions dans la sphère financière entre anciens et nouveaux actionnaires, aucun sous ne va à l'entreprise.

Article (D-j) analyse critique de quelques concepts de Marx et de leur utilisation actuelle

des actifs et le « capital social » et, vu des comptes de l'entreprise, l'effet de levier cumulé est le ratio entre le total des actifs et le « capital social ».

Exemple avec le bilan 2021 de Carrefour : total actif (47 668 M€), financé par les actionnaires à hauteur du capital social (1940 M€)¹²⁰ et donc le reste, soit 45728 M€, par le collectif de salariés¹²¹. L'effet de levier cumulé est donc de 24 en fin 2021. Il diminuera s'il y a un financement par émission d'actions et il augmentera si l'entreprise Carrefour, son collectif de salariés, investit sur fonds propres ou par emprunt.

La contribution du collectif de salariés est faite sous toutes les formes mentionnées dans le bilan (fonds propres accumulés, résultats, emprunts que le collectif de salariés rembourse, etc.). En plus de cette contribution, le collectif de salariés, grâce évidemment à la vente de ses produits et services, doit bien sûr SE payer SES salaires, impôts et taxes, louer des locaux et des équipements, payer des sous-traitants et des fournisseurs, entretenir tout le patrimoine, payer des dividendes aux actionnaires et même, de plus en plus souvent, « racheter » des actions aux actionnaires, actions ensuite annulées.

120 Rappel : la revente d'actions, à leur valeur « boursière », dans la sphère financière, n'apporte pas un sou à l'entreprise.

121 Source : carrefour, <https://www.carrefour.com/fr/news/2022/presentation-des-resultats-annuels-2021>

Annexe : crise financière de 1866 évoquée par Marx

D'après David Foucaud¹²² « la crise [anglaise] de 1866 a comme cause la déréglementation générale de 1862 étendant le principe de responsabilité limitée à toutes les entreprises anglaises. Cette loi modifia en profondeur le comportement des entrepreneurs, ce qui conduisit à faire apparaître un risque systémique dans le secteur bancaire ».

En effet, grâce aux lois sur la responsabilité limitée appliquées au secteur bancaire, les banques ont la possibilité de prêter de l'argent qui ne leur appartient pas (dépôt des clients) et même de l'argent qu'elles n'ont même pas en caisse, en fonds propres¹²³.

Dans *Le Capital I*, et au détour d'un paragraphe sur un autre sujet (*Effets de la crise sur la partie la mieux payée de la classe ouvrière* du chapitre 23 *La loi générale de l'accumulation capitaliste*), Marx évoque cette crise de 1866 :

« la crise revêtit cette fois un caractère essentiellement financier. Quand elle éclata en mai 1866, le signal fut donné par la chute d'une gigantesque banque londonienne, qui eut pour conséquence immédiate l'effondrement d'innombrables sociétés financières frauduleuses. »

Marx note bien que cette crise est essentiellement financière, mais l'explique par des fraudes, puis il n'évoque que les effets sur les entreprises, dont sur ses salariés, même les mieux payés :

« les magnats [construction de bateaux en fer] de cette branche avaient à l'époque de la fraude produit des excédents...souscrit à d'énormes contrats de livraison en spéculant sur le fait que les sources de crédit continueraient à couler avec une égale générosité. Il se produisit alors une terrible réaction qui dure encore aujourd'hui.. »

Qu'il existe quelques « sociétés financières frauduleuses », peut-être, mais l'explication (« innombrables sociétés financières frauduleuses. ») est un peu courte. L'époque de la fraude est surtout le début de l'époque de la responsabilité limitée, époque qui dure toujours. L'analyse de David Foucaud sur « l'impact de la loi de 1862 généralisant la responsabilité limitée au secteur bancaire financier sur la crise anglaise de 1866 » est beaucoup plus convaincante et est cohérente avec les « accords de Bâle (de 1 à 4) » limitant ce que permet cette loi, à savoir limiter le risque pour soi et donc le faire porter par d'autres. Cette prise de risque limitée permet aux banques, et sans fraude, d'oser proposer des crédits avec une égale générosité.

Cette analyse de David Foucaud est faite avec le recul historique nécessaire, recul que Marx ne pouvait pas avoir.

¹²²David Foucaud : *l'impact de la loi de 1862 généralisant la responsabilité limitée au secteur bancaire financier sur la crise anglaise de 1866* ; Presses de Sciences Po | « *Revue économique* » ; 2011/5 Vol. 62, pages 867 à 897

¹²³Depuis notamment la crise financière de 2008, des mesures ont été prises pour limiter les excès : « les accords de Bâle (de 1 à 4) consistent en un train de réformes bancaires internationales qui imposent aux banques européennes des exigences strictes en matière de fonds propres afin que leur situation financière soit suffisamment robuste pour leur permettre de tenir bon en situation de crise. » (source : [banque nationale de Belgique](#))